

VILLE DE SAINT-LAMBERT

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 4 JUILLET 2023 À 19 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1. Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023
- 1.4. Suivi de la séance précédente
- 1.5. Mot de la mairesse
- 1.6. Tour de table des membres du conseil
- 1.7. Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

2. AGGLOMÉRATION

- 2.1. Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 15 juin 2023
- 2.2. Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 6 juillet 2023
- 2.3. Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

3. RÈGLEMENTS

- 3.1. Avis de motion - Règlement concernant les limites de vitesse aux abords de certains établissements scolaires
- 3.2. Avis de motion - Règlement d'emprunt pour les travaux de reconstruction d'une partie de la rue Green au montant de 4 300 000 \$

4. FINANCES

- 4.1. Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
- 4.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 12 943 000 \$ qui sera réalisé le 28 juillet 2023

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1. Dépôt de la liste des embauches
- 5.2. Nominations d'autorités compétentes pour la Ville de Saint-Lambert

6. APPEL D'OFFRES ET CONTRATS

- 6.1. Adjudication du contrat 23TP09 - Entretien du système de réfrigération et inspection de machine fixe

- 6.2. Adjudication du contrat 23ENV07 - Évaluation de la performance de la collecte des matières organiques pour les multilogements
- 6.3. Adjudication du contrat 23ÉQUI02 - Acquisition d'un camion 10 roues avec équipement à neige
- 6.4. Conclusion d'une entente avec l'UMQ - Achat regroupé de différents bacs pour la collecte des matières résiduelles pour 2024

7. **ADMINISTRATION**

- 7.1. Autorisation pour l'installation de mangeoires dans une ruelle entre l'avenue Birch et Mercille
- 7.2. Démission et nomination - Comité de l'environnement et du développement durable

8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023 du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demandes de dérogation mineure

- 8.2.1. Dérogation mineure 453-455, avenue de Rothesay

- 8.2.2. Dérogation mineure 103, avenue du Languedoc

- 8.2.3. Dérogation mineure 940, avenue Oak

- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- 8.3.1. PIIA - 182, place Upper Edison – Transformation de la façade

- 8.3.2. PIIA - 545-547, avenue Le Royer – Transformation de la façade

- 8.3.3. PIIA - 895, place Île-de-France – Transformation de la façade

- 8.3.4. PIIA - 305, avenue de Stanley – Transformation de la façade

- 8.3.5. PIIA - 305, avenue Achin – Transformation de la façade

- 8.3.6. PIIA - 2035-A, avenue Victoria – Affichage

- 8.3.7. PIIA - 412, avenue Birch – Agrandissement et Transformation de la façade

- 8.3.8. PIIA - 625, avenue Merton – Agrandissement et Transformation de la façade

- 8.3.9. PIIA - 562, avenue Le Royer – Transformation de la façade

- 8.3.10. PIIA - 720, avenue Smiley – Agrandissement et Transformation de la façade

- 8.3.11. PIIA - 48, boulevard de l'Union – Transformation de façade

- 8.3.12. PIIA - 834-836-838-840, avenue St-Charles – Transformation de la façade

- 8.3.13. PIIA - 470, avenue Victoria – Affichage

- 8.3.14. PIIA - 295, boulevard Simard – Affichage

- 8.3.15. PIIA - 89, avenue de la Moselle – Transformation de la façade

9. **CLÔTURE**

9.1. Seconde période de questions (une heure)

9.2. Tour de table des membres du conseil

9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 29 juin 2023

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1)

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2)

Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 tel que présenté.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3) **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023**

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023 tel que rédigé.



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 12 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont également présentes :

Sandra Ruel, greffière adjointe
Jasmin Savard, directeur général par intérim

Ouverture de la séance (quorum et moment de silence)

La mairesse constate que le quorum est atteint puis elle invite les membres du conseil à observer un moment de silence.

(2023-06-186) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 juin 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-187) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoïn
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19h33 et se termine à 19h59.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 19h59 à 20h34.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20h34 et se termine à 21h10.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 mai 2023

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 18 mai 2023, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).

(2023-06-188)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 15 juin 2023

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 15 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

Proposition d'amendement

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'EXPRIMER les orientations suivantes quant aux sujets présentés à l'ordre du jour du conseil d'agglomération de Longueuil du 15 juin 2023;

- Défavorable à l'adoption des résolutions apparaissant au point CA-230615-6.6 et CA-230615-6.7;

D'EXPRIMER les autres orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

Vote pour: Les conseillers Loïc Blancquaert, Virginie Dostie-Toupin et Stéphanie Verreault

Vote contre: Les conseillers Francis Le Chatelier, Claude Ferguson, Liette Michaud, Julie Bourgoin et Alexandrine Lamoureux-Salvas.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Retour à la proposition initiale:

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

Le conseiller Loïc Blancquaert indique sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Francis Le Chatelier : Réseau de transport de Longueuil (RTL)
- Claude Ferguson : Commission du budget, des finances et de l'administration

(2023-06-189) Désignation par anticipation du remplaçant de la mairesse au sein du conseil d'agglomération

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 4 du Décret 1214-2005 du 7 décembre 2005 concernant l'agglomération de Longueuil, le conseil d'agglomération est composé du maire de chaque municipalité liée et de cinq conseillers de la municipalité centrale;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 5 de ce décret, en cas de vacance du poste de maire d'une municipalité liée ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste, un conseiller peut remplacer le maire comme représentant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du deuxième alinéa de cet article, une municipalité liée peut désigner, de façon ponctuelle ou en anticipation de l'événement, le conseiller qui remplace le maire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du troisième alinéa de cet article, une désignation faite par anticipation, sous réserve d'une révocation, est valide tant que dure le mandat de conseiller de la personne désignée;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-352 qui désignait Julie Bourgoin à titre de représentante de la Ville de Saint-Lambert au sein du conseil d'agglomération en cas de vacance du poste de maire ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste.

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

DE DÉSIGNER la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de représentante de la Ville de Saint-Lambert au sein du conseil d'agglomération en cas de vacance du poste de maire ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste.

DE DEMANDER au conseil des maires de l'agglomération de Longueuil de désigner la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de représentante de la Ville de Saint-Lambert au sein du comité exécutif d'agglomération en cas de vacance du poste de maire ou pendant l'empêchement du titulaire de ce poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-190) Adoption - Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux no 2023-221

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023 par résolution (2023-04-102);

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'ADOPTER, sans changement, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le projet de Règlement sur les contributions financières aux infrastructures et équipements municipaux de la Ville de Saint-Lambert (2023-221).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-191) Adoption - Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux no 2023-222

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été présenté le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été adopté le 17 avril 2023 par résolution (2023-04-103);

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée publique de consultation s'est tenue les 9 et 16 mai 2023;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ADOPTER, sans changement, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le projet de règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux de la Ville de Saint-Lambert (2023-222).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-192) Adoption - Règlement modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 mai 2023, la conseillère Liette Michaud a donné un avis de motion à l'effet que le Règlement 2023-73-8 modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances serait

présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance.

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement vise à permettre de nourrir les oiseaux au moyen de mangeoires à l'épreuve des autres animaux sauvages et à régulariser les règlements à ce sujet.

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER le Règlement 2023-73-8 modifiant le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-193)

Adoption - Règlement de contrôle intérimaire 2023-225

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 mai 2023, la conseillère Stéphanie Verreault a donné un avis de motion à l'effet que le *Règlement de contrôle intérimaire 2023-225* serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance.

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement vise à prohiber certaines interventions sur le territoire de la ville de Saint-Lambert afin de ne pas compromettre la réflexion d'aménagement en cours dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE les changements suivants ont été apportés entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

1° Modification de l'article 11 :

Quiconque commet une infraction en vertu du présent règlement est passible, en plus des frais, d'une amende indiquée selon les dispositions suivantes :

1° Pour une première infraction :

- a) Personne physique : minimum 500 \$, maximum 1 000 \$
- b) Personne morale : minimum 2 000 \$, maximum 4 000 \$

2° En cas de récidive :

- a) Personne physique : minimum 1 000 \$, maximum 2 000 \$
- b) Personne morale : minimum 4 000 \$, maximum 8 000 \$

PAR

Toute personne qui contrevient à une ou plusieurs dispositions du présent règlement est passible, en plus des frais, à une amende indiquée selon les dispositions suivantes :

1° Pour une première infraction :

- a) Personne physique : minimum 500 \$, maximum 1 000 \$
- b) Personne morale : minimum 1 000 \$, maximum 2 000 \$

2° En cas de récidive :

- a) Personne physique : minimum 1 000 \$, maximum 2 000 \$
- b) Personne morale : minimum 2 000 \$, maximum 4 000 \$

3° Aux fins de l'application du premier alinéa du paragraphe a. de l'article 7, constitue une infraction distincte le fait de contrevenir à une ou plusieurs des règles édictées par cette disposition, et ce, pour chaque arbre abattu se trouvant sur la propriété.

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER le Règlement de contrôle intérimaire 2023-225 suivant les modifications ci-dessus apportées au projet adopté à la séance du 15 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1er au 31 mai 2023 pour les sommes respectives de 7 924 873,36 \$ et 1 031 204,28 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1^{er} au 31 mai 2023.

(2023-06-194) Restructuration administrative à la Direction des finances

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'ABOLIR le poste de paie-maître (col blanc).

DE CRÉER le poste de superviseur paie et avantages sociaux (cadre).

DE TRANSFÉRER le poste de commis à l'administration du Service des travaux publics sous la Direction des finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-195) Adjudication du contrat 23ÉQUI02 - Acquisition d'un camion 10 roues avec équipement à neige.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADJUGER partiellement le contrat n° 23ÉQUI02 ayant pour objet l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipement à neige, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Service d'Équipement G.D. Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix pour l'achat du camion 10 roues et la plate-forme sur système d'accouplement rapide, la valeur étant de 278 280,89 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-08-750 en remplacement du camion 12 roues qui était initialement prévu en 2022.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-196)

Adjudication du contrat 23FIN01 - Vérification de l'optimisation des ressources (VOR)

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADJUGER le contrat de services professionnels no 23FIN01 ayant pour objet les services professionnels pour la vérification de l'optimisation des ressources (VOR) à l'entreprise ayant obtenu le meilleur pointage final, soit RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., sur la base du prix forfaitaire apparaissant sur le bordereau de prix, la valeur totale du contrat d'une durée de cinq ans étant de 98 878,50 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-132-11-413.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-197)

Adjudication du contrat 23ENV05- Acquisition de compteurs d'eau

CONSIDÉRANT QUE la stratégie québécoise d'économie d'eau potable impose à Saint-Lambert l'installation d'un certain nombre de compteurs ou l'aménagement de secteurs de suivi de la consommation dans son réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE la Ville perdra certaines sources de financement pour les infrastructures (avec écoconditionnalité) si elle ne répond pas aux exigences de la stratégie d'économie provinciale québécoise;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déjà autorisé le financement pour ce projet par la résolution 2023-05-151;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADJUGER le contrat n° 23ENV05 ayant pour objet l'acquisition d'environ cent cinquante (150) compteurs d'eau, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Compteurs d'eau du Québec, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat pour une période de cinq ans étant de 119 379,69 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-60-720.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-198)

Adjudication du contrat 23GN21 - Mise à niveau de l'éclairage au parc de la voie maritime #1

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER le financement pour la mise à niveau de l'éclairage au parc de la voie maritime #1 d'un montant de 150 000 \$ taxes nettes à même le programme de paiement comptant progressif (PCP) conformément au projet L17-009 du PTI 2023.

D'ADJUGER le contrat n° 23GN21 ayant pour objet la mise à niveau de l'éclairage au parc de la voie maritime #1, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Systèmes Urbains Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 123 954,55 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-199)

Adjudication du contrat 23TP08 - Location d'un bélier mécanique avec opérateur

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADJUGER le contrat n° 23TP08 ayant pour objet la location d'un bélier mécanique avec opérateur à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit 9437-0376 Québec Inc. (GO20 Location), sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat, soit du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024 étant estimée à 61 508,75 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-331-00-516;

D'AUTORISER la chef de Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-200)

Adjudication du contrat 23TI02 - Acquisition d'une solution pare-feu

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ADJUGER le contrat n° 23TI02 ayant pour objet l'acquisition d'une solution pare-feu, à la seule entreprise ayant fait, dans le délai fixé, une soumission conforme, soit Précicom Technologies Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 101 334,37 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-100-02-100.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-201)

Adjudication du contrat 23ÉQUI06 - Acquisition d'un chargeur sur roues usagé

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER l'ouverture d'une enveloppe d'un montant de 388 918,05 \$, toutes taxes comprises, à même le fonds de roulement, amorti sur 10 ans pour l'octroi du contrat et pour l'achat des accessoires.

D'ADJUGER le contrat n° 23ÉQUI06 ayant pour objet l'acquisition d'un chargeur sur roues usagé, à la seule entreprise ayant fait, dans le délai fixé, une soumission conforme, soit René Riendeau (1986) Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant de 238 918,05 \$, toutes taxes comprises.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-202)

Conclusion du contrat 23DAPP20 - Location du local A-104A de l'aréna Eric-Sharp

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER l'administration de la ville à louer le local A-104A de l'aréna Eric-Sharp pour une période de deux ans à l'entreprise 9485-1060 QUÉBEC INC.

D'AUTORISER le directeur général à signer au nom de la ville le bail de location n° 23DAPP20.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout autre document en lien avec le présent contrat de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-203) Conclusion du contrat 23DAPP21 - Location d'espaces pour affiches publicitaires à l'aréna Eric-Sharp

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER l'administration de la Ville à conclure un contrat de service pour la location d'espaces publicitaires à l'intérieur de l'aréna Eric-Sharp pour une période de trois ans avec l'entreprise Sport-Média Marketing Inc.

D'AUTORISER le directeur général à signer le contrat de services n° 23DAPP21 au nom de la Ville.

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout autre document en lien avec la présente convention relative à la location d'espace pour affiches publicitaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-204) Autorisation du lancement de l'appel d'offres 23ENV06 - Achat regroupé en matière d'analyse d'eau potable pour Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QUE la Ville a proposé à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville de lancer un appel d'offres ayant pour objet l'achat regroupé pour les services professionnels en analyse d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 29.5 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), toute municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité dans le but d'accomplir en commun divers actes, dont exécuter des travaux ou demander des soumissions pour l'adjudication de contrats;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER la *Division de l'approvisionnement et de projets spéciaux* en collaboration avec la *Direction du génie, des travaux publics et de l'environnement* à lancer, au nom de la Ville de Saint-Lambert et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, l'appel d'offres 23ENV06 visant à adjudger un contrat

d'achat regroupé ayant pour objet l'achat de services professionnels en analyse d'eau potable.

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer tout document au nom de la ville afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-205) Approbation du système de pondération et d'évaluation des offres pour l'appel d'offres 23ENV06 - Achat regroupé en matière d'analyse d'eau potable pour Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit, dans le cas d'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres prévu à l'article 573.1.0.1 ou à l'article 573.1.0.1.1 de cette loi;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'AUTORISER l'utilisation du système de pondération et d'évaluation des offres élaboré par la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* et la *Direction du génie, des travaux publics et de l'environnement*, dont la copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour le lancement de l'appel d'offres 23ENV06 ayant pour objet les services professionnels pour l'échantillonnage et l'analyse d'eau pour les villes de St-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-206) Annulation de l'appel d'offres 23GN05 - Travaux pour sectoriser deux parties du réseau d'aqueduc

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin

D'ANNULER l'appel d'offres n° 23GN05 ayant pour objet les travaux pour sectoriser deux parties du réseau d'aqueduc.

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-207)

UMQ - Libération du fonds de garantie 2018-2019 - Regroupement Varennes/Sainte-Julie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lambert est titulaire d'une police d'assurance émise par l'assureur AIG Canada sous le numéro 530-86-648 et que celle-ci couvre la période du 1er décembre 2018 au 1er décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE cette police est sujette à une franchise individuelle de même qu'à un fonds de garantie en assurances de biens;

CONSIDÉRANT QU'UN fonds de garantie d'une valeur de 250 499 \$ fût mis en place afin de garantir ce fonds de garantie en assurances de biens et que la municipalité de Saint-Lambert y a investi une quote-part de 11 968 \$ représentant 4,78 % de la valeur totale du fonds.

CONSIDÉRANT QUE la convention relative à la gestion des fonds de garantie prévoit ce qui suit au titre de la libération des fonds;

5. LIBÉRATION DES FONDS

Les fonds de garantie sont maintenus en opération jusqu'à épuisement des sommes par remboursement du coût des règlements des sinistres qui lui sont imputables ou jusqu'à ce que toutes les réclamations rapportées soient complètement réglées ou que la prescription soit acquise ou ait été reconnue comme telle par un tribunal pour toutes les réclamations couvertes par les polices émises pour la période visée.

Sur attestation conjointe de l'Assureur et des villes assurées à l'effet qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par les polices émises pour la période visée, le reliquat des fonds est libéré et retourné aux municipalités assurées, à chacune selon sa quote-part, accompagné de la comptabilité détaillée du compte ainsi que la liste de tous les remboursements effectués.

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des réclamations déclarées à l'assureur touchant ladite police et ledit fonds de garantie en assurances biens ont été traitées et fermées par l'assureur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lambert confirme qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par la police d'assurance émise par l'assureur AIG Canada pour la période du 1er décembre 2018 au 1er décembre 2019 pour laquelle des coûts liés au paiement des réclamations pourraient être engagés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lambert demande que le reliquat de 224 680,79 \$ dudit fonds de garantie en assurances de biens soit libéré conformément à l'article 5 de la convention précitée;

CONSIDÉRANT QU'IL est entendu que la libération des fonds met un terme aux obligations de l'assureur, à quelque titre que ce soit, exception faite de toute réclamation susceptible de mettre en œuvre la garantie offerte en excédant dudit fonds de garantie en assurances biens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lambert s'engage cependant à donner avis à l'assureur de tous faits et circonstances susceptibles de donner

lieu à une réclamation de même que de toute réclamation, quelle qu'en soit l'importance, qui pourrait être recevable aux termes de la police émise pour la période du 1er décembre 2018 au 1er décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur AIG Canada pourra alors enquêter ou intervenir selon ce qu'il estimera à propos;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lambert s'engage à retourner, en partie ou en totalité, le montant qu'il lui sera ristourné dudit fonds de garantie si jamais une réclamation se déclare dans le futur et que celle-ci engage le fonds de garantie en assurances biens pour la période du 1er décembre 2018 au 1er décembre 2019;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson
appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'AUTORISER l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Varennes/Sainte-Julie dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt du procès-verbal de la séance du 19 avril 2023 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 19 avril 2023 du comité consultatif d'urbanisme.

(2023-06-208)

PIIA - 221, avenue de Mortlake – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 19 avril 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 5 mai 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 221 avenue de Mortlake, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-209) PIIA - 205, avenue Hickson – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 205 avenue Hickson, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-210) PIIA - 555, avenue Pine – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 555 avenue Pine, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-211)

PIIA - 41, avenue du Prince-Arthur – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 41 avenue du Prince-Arthur, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-212)

PIIA - 305-327, avenue d'Orléans – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 305-327 avenue d'Orléans, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-213)

PIIA - 176, boulevard Queen – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 176 boulevard Queen, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-214) PIIA - 477, avenue de Merton – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

CONSIDÉRANT les modifications reçues le 23 mai 2023 afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 477 avenue Merton, avec la modification suivante :

- Aucune modification à la façade avant existante du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-215) PIIA - 720, avenue Smiley – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 720 avenue Smiley, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-216) PIIA - 43-45, avenue Cadzow – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 43-45 avenue Cadzow, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-217) PIIA - 145, avenue Rivermere – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 145 avenue Rivermere, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-218) PIIA - 887, avenue de Boissy –Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 887 avenue de Boissy, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-219) PIIA - 817, avenue de Boissy – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 817 avenue Boissy, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-220)

PIIA - 193, avenue Osborne – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 193 avenue Osborne, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-221)

PIIA - 562, avenue Birch – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 562 avenue Birch, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-222)

PIIA - 48, boulevard de l'Union – Transformation de façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 48 boulevard de l'Union.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-223) PIIA - 175, avenue Riverside – Affichage

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage du bâtiment situé au 175 avenue Riverside, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-224) PIIA - 390, avenue Sir-Wilfrid-Laurier – Affichage

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage du bâtiment situé au 390 avenue Sir-Wilfrid-Laurier, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-225)

PIIA - 240, avenue Merton – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 240 avenue Merton, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-226)

PIIA - 435, avenue Berkley – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 25 mai 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 435 avenue Berkley, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-227)

PIIA - 570, avenue Desaulniers – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 17 mai 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 23 mai 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 570 avenue Desaulniers, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2023-06-228)

Nominations au comité de Démolition

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 148.0.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le comité de démolition est formé de trois membres du conseil désignés pour un an par le conseil. Leur mandat étant renouvelable.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault
appuyé par le conseiller Claude Ferguson

DE RENOUVELLER le mandat de la mairesse, Pascale Mongrain et de la conseillère Virginie Dostie-Toupin pour un mandat d'un an à compter du 12 juin 2023;

DE DÉSIGNER la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas en remplacement du conseiller Francis Le Chatelier pour un mandat d'un an à compter du 12 juin 2023 comme membre au comité de démolition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à 21h41 et se termine à 22h09.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 22h09 à 22h09.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 22h09.

Pascale Mongrain
Mairesse

Sandra Ruel
Greffière adjointe



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4)

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.5)

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.7)

**Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour
(30 minutes)**

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1)

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 15 juin 2023

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 15 juin 2023, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.0001).



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2)

Orientations du conseil - Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 6 juillet 2023

CONSIDÉRANT QUE les sujets suivants doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 6 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER les orientations telles que consignées dans le tableau joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations consignées dans le tableau, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 6 juillet 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
1.5	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 15 juin 2023	Approbation	
2.1	Dépôt de correspondances reçues des villes de Leclercville, l'Île-Cadieux, Lac-Bouchette, Lejeune, Aumond, Forestville, Canton Marston, La Martre, Nicolet, Montréal, Brossard et Boucherville, des MRC de la Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville ainsi que de la Communauté métropolitaine de Montréal (SD-2023-1867)	Dépôt	S/O
4.1	Affectation du surplus non affecté au 31 décembre 2022 (SD-2023-1879)	Affectation	
4.2	Autorisation des virements budgétaires mentionnés sur la liste du 12 juin 2023 préparée par la Direction des finances (SD-2023-2043)	Autorisation	
4.3	Autorisation d'un emprunt au fonds de roulement de l'agglomération afin de prévoir les crédits requis pour le projet de réaménagement temporaire de la salle des serveurs de prochaine génération 911 (PG-911), située au 7151, boulevard Cousineau à Saint-Hubert (SD-2023-1916)	Autorisation	
4.4	Présentation d'une demande en vertu du programme général d'assistance financière lors des sinistres pour la tempête printanière survenue le 5 avril 2023 (SD-2023-2143)	Présentation	S/O
5.1	Approbation e la convention collective s'appliquant aux personnes salariées cols bleus avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 307 (SD-2023-1917)	Approbation	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 6 juillet 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.1	Dépôt de la liste des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour le mois de mai 2023 (SD-2023-1910)	Dépôt	S/O
6.2	Autorisation d'une dépense au contrat-cadre APP-21-095 pour la fourniture de services professionnels de laboratoire - contrôle de la qualité des matériaux (SD-2023-1978)	Autorisation	
6.3	Autorisation d'une dépense au contrat-cadre APP-22-155 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération et les mises à jour annuelles (SD-2023-1901)	Autorisation	
6.4	Attribution de gré à gré du contrat FU-23-005 pour la fourniture et la livraison de bouteilles Interspiro et accessoires (SD-2023-1026)	Attribution	
6.5	Adjudication du contrat APP-23-054 pour l'entretien des systèmes d'alarme intrusion et la fourniture de services de télésurveillance par une centrale d'alarme (SD-2023-1662)	Adjudication	
6.6	Adjudication du contrat APP-23-055 pour les travaux d'infrastructures, de voirie et d'éclairage du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (SD-2023-1924)	Adjudication	
6.7	Adjudication du contrat APP-23-056 pour l'entretien préventif et correctif des systèmes mécaniques de divers bâtiments municipaux (SD-2023-1842)	Adjudication	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 6 juillet 2023

	Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
6.8	Adjudication du contrat APP-23-073 pour les travaux de remplacement des lamelles et des supports d'un décanteur de l'usine d'eau potable Louise-Gravel (SD-2023-1973)	Adjudication	
6.9	Modification au contrat APP-21-128 pour les travaux de construction de la caserne 44 (SD-2023-1821)	Modification	
6.10	Modification au contrat GG-23-047 pour l'abonnement à un outil de paiements de constats et ententes en ligne, soit les solutions Constats Express et Transphere (SD-2023-1947)	Modification	
6.11	Attribution de gré à gré du contrat GG-23-036 pour la souscription à Microsoft Sentinel (SD-2023-1113)	Attribution	
6.12	Adjudication du contrat APP-23-010 pour la location d'une solution de suivi des opérations de déneigement par télémétrie et de géolocalisation des véhicules non-urgents et emprunts au fonds de roulement de l'agglomération et local (SD-2023-1786)	Adjudication	
6.13	Adjudication du contrat APP-23-034 pour l'implémentation de Microsoft Sentinel et l'acquisition d'un service de cybersécurité (SD-2023-1888)	Adjudication	
6.14	Adjudication du contrat APP-23-058 pour la réfection et le réaménagement du stationnement de la caserne 43 (SD-2023-2094)	Adjudication	
6.15	Modification au contrat APP-21-128 pour les travaux de construction de la caserne 44 (SD-2023-1939)	Modification	



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 6 juillet 2023

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal
8.1	Approbation d'une entente avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) concernant l'ajout d'un service de transport collectif sur la ligne 284 desservant la Ville de Boucherville pour l'année 2023 (SD-2023-1943)	Approbation
8.2	Approbation d'une convention d'aide financière avec le ministre de la Justice concernant le versement d'une subvention à la Ville pour la participation de son service de police dans la poursuite du projet pilote du Programme C3ESSES (SD-2023-1818)	Approbation
8.3	Approbation du Règlement L-112-1 et du Règlement L-132, adoptés par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2023-1984)	Approbation
8.4	Octroi d'une aide financière à Développement économique de l'agglomération de Longueuil dans le cadre de l'entente de gestion d'une partie des sommes tirées du fonds région et ruralité (SD-2023-2049)	Octroi
8.5	Autorisation de déposer une demande de financement auprès de la communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre du Programme de revalorisation des espaces industriels (SD-2023-2028)	Autorisation
8.6	Approbation d'une entente avec le ministre de la Sécurité publique concernant les modalités de versement de subventions à l'agglomération de Longueuil pour la participation de son corps de police au Programme de formation sur la détection de la capacité de conduire affaiblie par la drogue pour l'exercice financier 2022-2023 (SD-2023-1853)	Approbation



Sommaire des décisions pour la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 6 juillet 2023

Titre	Nature	Orientations soumises par le Conseil municipal	
8.7	Approbation d'une entente avec le Réseau de transport de Longueuil établissant un partenariat afin d'offrir gratuitement le transport collectif pour la fête nationale du Québec 2023 (SD-2023-2108)	Approbation	
8.8	Approbation d'une entente d'aide financière à intervenir avec le théâtre de la ville pour la réalisation du projet Hermanitas et approbation d'une somme en provenance de l'entente sectorielle de développement en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles 2023-2025 (SD-2023-1889)	Approbation	
8.9	Avis de motion d'un règlement modifiant divers règlements relatif au financement de certaines dépenses d'agglomération (SD-2022-3348)	Avis	
8.10	Dépôt du projet de Règlement CA-2023-396 modifiant divers règlements relatifs au financement de certaines dépenses d'agglomération	Dépôt	S/O



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3)

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1)

Avis de motion - Règlement concernant les limites de vitesse aux abords de certains établissements scolaires

Le/La conseiller/conseillère _____ donne un avis de motion voulant qu'un projet de règlement 2023-224 *concernant les limites de vitesse aux abords de certains établissements scolaires* soit présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise à réduire la limite de vitesse aux abords de certains établissements scolaires à 20 km/h afin d'augmenter la sécurité de ceux-ci.

Le projet de règlement est déposé.

**RÈGLEMENT CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE AUX ABORDS DE
CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

ATTENDU QUE le paragraphe 4^o du premier alinéa de l'article 626 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers sur son territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance du Conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023;

Le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 20 km/h entre 7h00 et 17h00 du lundi au vendredi dans les zones et rues suivantes :
 - a) La partie de l'avenue Notre-Dame comprise entre la rue Cartier et la rue St-Francis;
 - b) La partie de l'avenue Notre-Dame comprise entre la rue Green et l'adresse civique 538;
 - c) La partie de la rue Cartier comprise entre l'avenue Victoria et la rue du Curé Rabeau;
 - d) La partie de l'avenue Mercille comprise entre la rue Riverside et la rue Logan;
 - e) La partie de l'avenue Mercille comprise entre la rue Green et le numéro civique 541;
 - f) La partie de la rue Logan comprise entre l'avenue Mercille et l'avenue Oak;
 - g) La partie de la rue Green comprise entre l'avenue Notre-Dame et l'avenue Mercille;
 - h) La rue du Poitou;
 - i) L'avenue d'Alsace entre le numéro civique 137 et la rue de Gascogne;
 - j) La partie de la rue de Bourgogne comprise entre l'avenue du Béarn et l'adresse civique 178;
 - k) La partie de l'avenue du Béarn comprise entre la rue de Bourgogne et la rue de Gascogne.
2. La signalisation appropriée sera installée par la direction du génie, des travaux publics et de l'environnement.
3. Quiconque contrevient à l'article 1 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.
4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Pascal Mongrain, maire

Cassandra Comin Bergonzi, greffière



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.2)

Avis de motion - Règlement d'emprunt pour les travaux de reconstruction d'une partie de la rue Green au montant de 4 300 000 \$

Le/La conseiller/ère _____ donne un avis de motion à l'effet que le projet de Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisation pour les travaux de reconstruction de la partie de la rue Green comprise entre les avenues Notre-Dame et Oak au montant de 4 300 000 \$ sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

L'objet de ce règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, des travaux de reconstruction de la rue Green entre les avenues Notre-Dame et Oak au montant de 4 300 000 \$.

Le projet de règlement est déposé.

**PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATION POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA
PARTIE DE LA RUE GREEN COMPRISE ENTRE LES AVENUES NOTRE-
DAME ET OAK AU MONTANT DE 4 300 000 \$**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 juillet 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de reconstruction sur la rue Green entre les avenues Notre-Dame et Oak, ayant pour objet le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'égout et de la chaussée, tel qu'il appert de l'estimation détaillée et selon les plans et devis (portant les numéros 23GN20-PP-01, 23GN20-PP-02) préparés par Simon Bédard-Goulet, ing., en date du 29 juin 2023, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, lesquels font respectivement partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B », « C ».
3. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 4 300 000 \$ pour les fins du présent règlement.
4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 4 300 000 \$ sur une période de 25 ans.
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après les catégories et leur valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.
6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Pascale Mongrain, mairesse

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

Avis de motion	4 juillet 2023
Adoption	
Approbation du MAMH	
Entrée en vigueur	

PROJET

Annexe A

Cette annexe est constituée de l'estimation détaillée préparée par Simon Bédard-Goulet, ing, le 29 juin 2023.

PROJET



**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE LA RUE GREEN
(NOTRE-DAME À OAK)**

ESTIMATION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT

APPEL D'OFFRES 23GN20

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
A - RUE GREEN DE PINE À OAK		100 m.lin.	1500 m.ca.		
0	Généralité				
	Enlèvement des structures existantes	global	1	30 000,00 \$	30 000,00 \$
	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	1740	4,50 \$	7 830,00 \$
	Enlèvement d'une dalle de béton de 300mm d'ép. sous le pavage existant	m.ca.	800	12,00 \$	9 600,00 \$
	Excavation de roc	m.cu.	700	60,00 \$	42 000,00 \$
	Total - Article 0				89 430,00 \$
1	Aqueduc				
	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	25 000,00 \$	25 000,00 \$
	Conduites d'eau potable en PVC DR-18	m.lin.	160	480,00 \$	76 800,00 \$
	Vanne incluant bouche à clé	unité	8	4 000,00 \$	32 000,00 \$
	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	6	5 000,00 \$	30 000,00 \$
	Branchement d'eau potable :				
	• 19 mm de diamètre	unité	8	1 700,00 \$	13 600,00 \$
	• 25 mm de diamètre	unité	1	1 800,00 \$	1 800,00 \$
	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
	Total - Article 1				181 700,00 \$
2	Égout sanitaire				
	Conduites d'égout 300 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	150	600,00 \$	90 000,00 \$
	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	7	7 500,00 \$	52 500,00 \$
	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	5	5 000,00 \$	25 000,00 \$
	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	9	2 300,00 \$	20 700,00 \$
	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	150	12,00 \$	1 800,00 \$
	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	150	11,00 \$	1 650,00 \$
	Total - Article 2				191 650,00 \$
3	Égout pluvial				
	Conduites d'égout pluvial 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	160	600,00 \$	96 000,00 \$
	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	7	7 500,00 \$	52 500,00 \$
	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	5	5 000,00 \$	25 000,00 \$
	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	9	1 600,00 \$	14 400,00 \$
	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	150	37,50 \$	5 625,00 \$
	Reconstruction d'un branchement de puisard existant	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	10	4 800,00 \$	48 000,00 \$
	Déplacement d'un puisard préfabriqué en béton armée	unité	1	4 000,00 \$	4 000,00 \$
	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	160	12,00 \$	1 920,00 \$
	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	160	11,00 \$	1 760,00 \$
	Total - Article 3				254 205,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
4	Chaussée				
	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	1500	43,00 \$	64 500,00 \$
	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	1500	2,00 \$	3 000,00 \$
	Sous-fondation: Pulvérisat, 300 mm ép.	m.ca.	1500	6,00 \$	9 000,00 \$
	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	1500	30,00 \$	45 000,00 \$
	Fondation supérieure: MG-20, 250mm ép.	m.ca.	1500	20,00 \$	30 000,00 \$
	Revêtement bitumineux:				
	• Couche de base, type ESG-14, PG 58S-28, 70mm ép.(pose en 2023)	m.ca.	1500	38,00 \$	57 000,00 \$
	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép.(pose en 2024)	m.ca.	1550	23,00 \$	35 650,00 \$
	Marquage et signalisation	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Total - Article 4				249 150,00 \$
5	Ouvrages en béton et autres ouvrages				
	Trottoir et saillies de béton 35 MPa :				
	• Trottoir monolithique de 1,5m de large	m.lin.	100	280,00 \$	28 000,00 \$
	• Saillie	m.ca.	240	240,00 \$	57 600,00 \$
	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	24,0	1 200,00 \$	28 800,00 \$
	Total - Article 5				114 400,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET A - RUE GREEN DE PINE À OAK					1 080 535,00 \$
B- RUE GREEN DE NOTRE-DAME À PINE			240 m.lin.	3600 m.ca.	
0	Généralité				
	Enlèvement des structures existantes	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
	Enlèvement du pavage existant	m.ca.	3640	4,50 \$	16 380,00 \$
	Enlèvement d'une dalle de béton de 300mm d'ép. sous le pavage existant	m.ca.	2000	12,00 \$	24 000,00 \$
	Excavation de roc	m.cu.	1500	60,00 \$	90 000,00 \$
	Total - Article 0				180 380,00 \$
1	Aqueduc				
	Réseau d'alimentation temporaire en eau potable	global	1	40 000,00 \$	40 000,00 \$
	Conduites d'eau potable en PVC DR-18	m.lin.	300	480,00 \$	144 000,00 \$
	Vanne incluant bouche à clé				
	• 150 mm de diamètre sous pression sur fonte	unité	6	7 500,00 \$	45 000,00 \$
	• 200 mm de diamètre sous pression sur PVC	unité	1	8 000,00 \$	8 000,00 \$
	• 250 mm de diamètre	unité	5	4 000,00 \$	20 000,00 \$
	Raccordement à une conduite d'eau potable existante	unité	6	5 000,00 \$	30 000,00 \$
	Branchement d'eau potable :				
	• 19 mm de diamètre	unité	9	1 700,00 \$	15 300,00 \$
	• 25 mm de diamètre	unité	1	1 800,00 \$	1 800,00 \$
	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection	global	1	2 500,00 \$	2 500,00 \$
	Total - Article 1				306 600,00 \$
2	Égout sanitaire				
	Conduites d'égout 300 mm de diamètre en PVC DR-35	m.lin.	250	600,00 \$	150 000,00 \$
	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	7	7 500,00 \$	52 500,00 \$
	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	4	5 000,00 \$	20 000,00 \$
	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, noir	unité	10	2 300,00 \$	23 000,00 \$
	Nettoyage, essai d'étanchéité, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	250	12,00 \$	3 000,00 \$
	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	250	11,00 \$	2 750,00 \$
	Total - Article 2				251 250,00 \$
3	Égout pluvial				
	Conduites d'égout pluvial 600 mm de diamètre en TBA Cl.4	m.lin.	260	600,00 \$	156 000,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
	Regards d'égout préfabriqués en béton armé M-1200 FLEX-LOK 200	unité	7	7 500,00 \$	52 500,00 \$
	Raccordement de l'égout proposé à l'égout existant	unité	5	5 000,00 \$	25 000,00 \$
	Branchement d'égout en PVC DR-28 150 mm de diamètre, blanc	unité	10	1 600,00 \$	16 000,00 \$
	Drain de rive perforé 100 mm de diamètre incluant la pierre nette et le géotextile	m.lin.	400	37,50 \$	15 000,00 \$
	Reconstruction d'un branchement de puisard existant	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
	Puisard préfabriqué en béton armé circulaire en chaussée	unité	6	4 800,00 \$	28 800,00 \$
	Nettoyage, inspection télévisée et passage du gabarit à la réception provisoire des travaux	m.lin.	260	12,00 \$	3 120,00 \$
	Nettoyage et inspection télévisée à la réception définitive des travaux	m.lin.	260	11,00 \$	2 860,00 \$
	Total - Article 3				304 280,00 \$
4	Chaussée				
	Excavation et mise en forme de l'infrastructure	m.ca.	3100	43,00 \$	133 300,00 \$
	Membrane géotextile, modèle 7609 de TEXEL	m.ca.	3100	2,00 \$	6 200,00 \$
	Sous-fondation: Pulvérisat, 300 mm ép.	m.ca.	3100	6,00 \$	18 600,00 \$
	Fondation inférieure: MG-56, 400mm ép.	m.ca.	3100	30,00 \$	93 000,00 \$
	Fondation supérieure: MG-20, 250mm ép.	m.ca.	3100	20,00 \$	62 000,00 \$
	Revêtement bitumineux:				
	• Couche de base, type ESG-14, PG 58S-28, 70mm ép.(pose en 2023)	m.ca.	3100	38,00 \$	117 800,00 \$
	• Couche de roulement, type ESG-10, PG 58S-28, 50mm ép.(pose en 2024)	m.ca.	3150	23,00 \$	72 450,00 \$
	Marquage et signalisation	global	1	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Total - Article 4				508 350,00 \$
5	Ouvrages en béton et autres ouvrages				
	Trottoir et saillies de béton 35 MPa :				
	• Trottoir monolithique de 1,5m de large	m.lin.	160	280,00 \$	44 800,00 \$
	• Trottoir monolithique de 1,8m de large	m.lin.	65	340,00 \$	22 100,00 \$
	• Saillie	m.ca.	540	240,00 \$	129 600,00 \$
	Plaques podotactiles en fonte, fini naturel	m.ca.	36,0	1 200,00 \$	43 200,00 \$
	Total - Article 5				239 700,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET B- RUE GREEN DE NOTRE-DAME À PINE					1 790 560,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
E - ITEMS COMMUNS					
0	Généralité				
	Balai mécanique / Camion-citerne	global	1	12 000,00 \$	12 000,00 \$
	Arpentage (relevés finaux)	global	1	6 000,00 \$	6 000,00 \$
	<i>Total - Article 0</i>				18 000,00 \$
1	Gestion de la circulation				
	Signalisation des travaux (incluant clôture Oméga, signalisation, etc.)	global	1	50 000,00 \$	50 000,00 \$
	Panneaux spéciaux	m.ca.	10	250,00 \$	2 500,00 \$
	<i>Total - Article 1</i>				52 500,00 \$
2	Réfections d'ouvrages supplémentaires et/ou à la demande de la Ville				
	Abat-poussière	litre	6000	0,50 \$	3 000,00 \$
	Remblai sans retrait	m.cu.	40	160,00 \$	6 400,00 \$
	Prolongement de branchement de service ou déviation :				
	• Aqueduc	m.lin	12	175,00 \$	2 100,00 \$
	• Égout sanitaire	m.lin	12	175,00 \$	2 100,00 \$
	• Égout pluvial	m.lin	12	175,00 \$	2 100,00 \$
	Isolant rigide	m.ca.	10	35,00 \$	350,00 \$
	Travaux de plomberie sur autorisation du représentant de la ville	heure	8	135,00 \$	1 080,00 \$
	Entrée ou autre surface en enrobé bitumineux EB-10C, PG 58S-28, 50mm d'ép. min.	m.ca.	50	80,00 \$	4 000,00 \$
	Trottoir d'accès en pierres	m.ca.	20	165,00 \$	3 300,00 \$
	Bordure en béton privée coulé sur place	m.lin.	8	200,00 \$	1 600,00 \$
	Bordure en béton privée préfabriquée	m.lin.	8	80,00 \$	640,00 \$
	Bordure en bois privée	m.lin.	8	200,00 \$	1 600,00 \$
	Construction de marches en béton	m.lin.	5	350,00 \$	1 750,00 \$
	Dalle de béton	m.ca.	10	175,00 \$	1 750,00 \$
	Surface en pavé-uni	m.ca.	30	135,00 \$	4 050,00 \$
	Gazon en plaque incluant la terre végétale	m.ca.	300	17,00 \$	5 100,00 \$
	Réfection du système d'irrigation (gicleurs)	heure	40	250,00 \$	10 000,00 \$
	Aménagement paysager à enlever et à reconstruire	heure	40	350,00 \$	14 000,00 \$
	Élagage des branches d'arbres	heure	20	160,00 \$	3 200,00 \$
	Précoupage de racines d'arbres	heure	16	190,00 \$	3 040,00 \$
	Hydro-excavation	heure	20	300,00 \$	6 000,00 \$
	Haie à enlever et à réinstaller	m.lin.	12	120,00 \$	1 440,00 \$
	Arbuste à enlever et à réinstaller	unité	6	140,00 \$	840,00 \$
	Arbres à transplanter	unité	3	1 100,00 \$	3 300,00 \$
	Arbres à enlever et à essoucher	unité	8	1 000,00 \$	8 000,00 \$
	Plantation d'un arbre au choix de la ville	unité	20	625,00 \$	12 500,00 \$
	<i>Total - Article 2</i>				103 240,00 \$
3	Gestion des sols contaminés et matières résiduelles				
	Chargement, transport et disposition des sols contaminés dans la plage B-C ou C+	t.m.	2000	100,00 \$	200 000,00 \$
	<i>Total - Article 3</i>				200 000,00 \$
SOUS-TOTAL - VOLET E - ITEMS COMMUNS					373 740,00 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX (VOLETS A, B, C, D & E)					3 244 835,00 \$

ART.	DESCRIPTION	UNITÉ	QUANTITÉ APPROX. (A)	PRIX UNITAIRE (B)	MONTANT TOTAL (AxB)
SOUS-TOTAL - TRAVAUX (VOLETS A, B, C, D & E)					3 244 835,00 \$
AUTRES DÉPENSES RELIÉS AU PROJET					
CONTINGENCES					
	Selon la directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction	global	5%		162 242 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX & CONTINGENCES					3 407 077 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS					
	Frais relatifs à Traces Québec - Attestra (2,13\$ / tm)	global	1		15 000 \$
	Honoraires de laboratoire pour le contrôle des matériaux et environnemental	global	4%		136 283 \$
	Honoraires pour ingénierie (conception et surveillance)	global	10%		340 708 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX, CONTINGENCES & HONORAIRES PROFESSIONNELS					3 899 067 \$
TAXES					
	T.P.S. (5%)	global	0%		0 \$
	T.V.Q. (9,975%)	global	4,9875%		194 466 \$
SOUS-TOTAL - TRAVAUX TAXES NETTES					4 093 533 \$
FRAIS INCIDENTS					
	Frais administratifs, frais d'emprunt, intérêts sur emprunts temporaires et autres coûts de même nature	global	5%	du montant net ristourne	206 467 \$
COÛT TOTAL DU PROJET - TAXES NETTES					4 300 000 \$

Préparé par: 
 Simon Bédard-Goulet ing. OIQ no. 5005623
 Chef de division - Plans & Conception - Génie

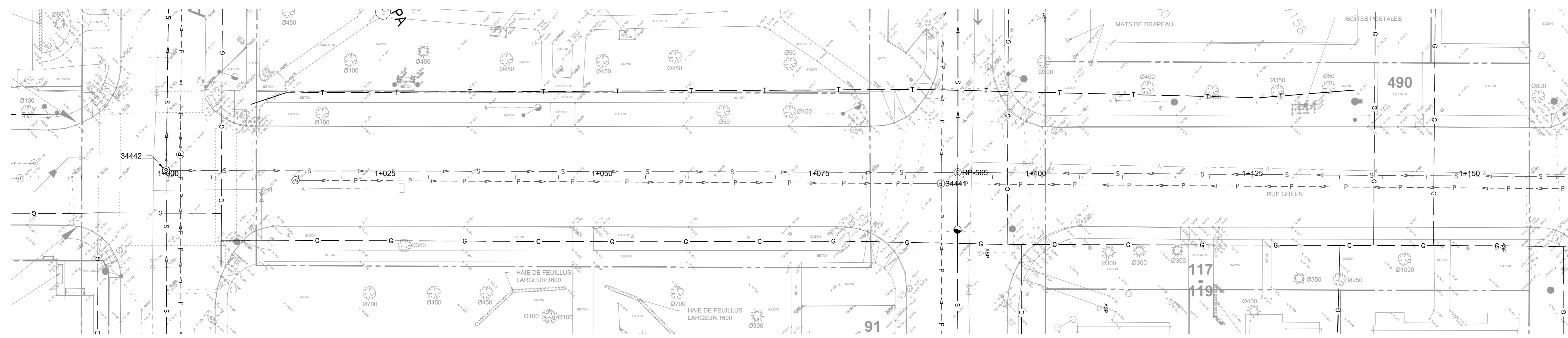
Révisé par: **Eric Painchaud**
 Éric Painchaud, ing. no. OIQ 124655
 Chef de division - Réalisation de travaux - Génie

Signature numérique de
 Eric Painchaud
 Date : 2023.08.29
 08:27:19 -04'00'

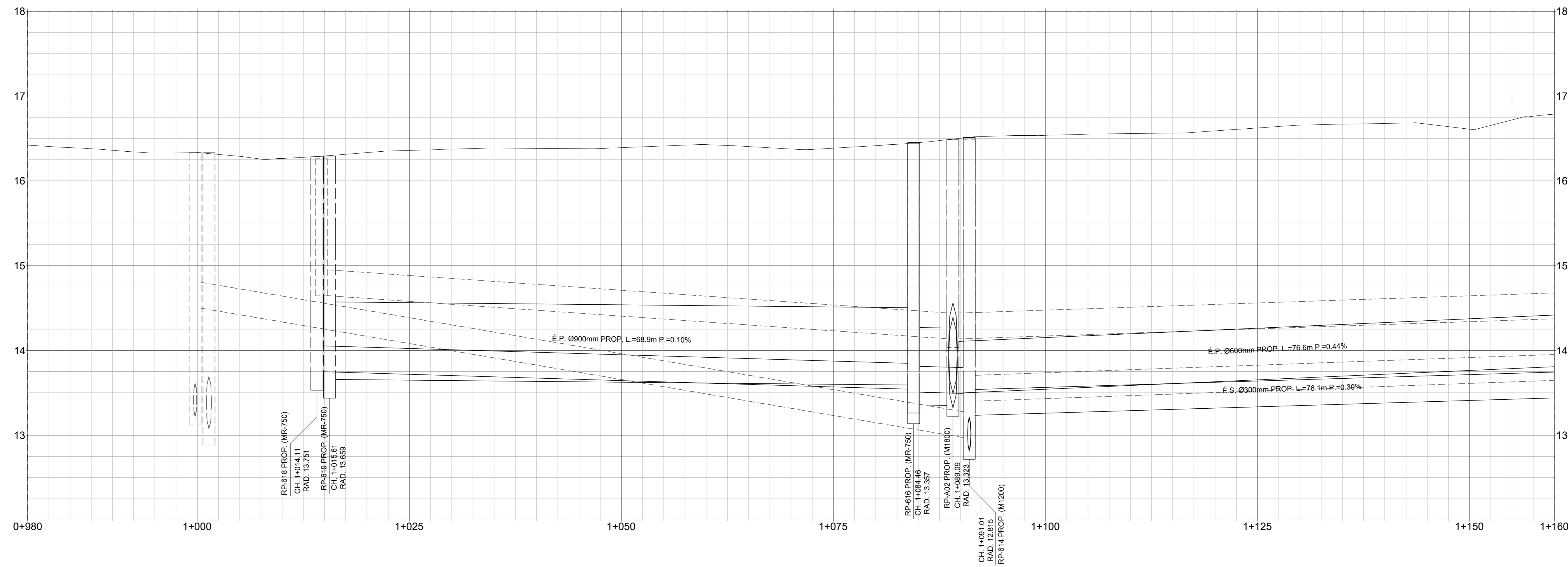
Annexe B

Cette annexe est constituée du plan 23GN20-PP-01 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 29 juin 2023.

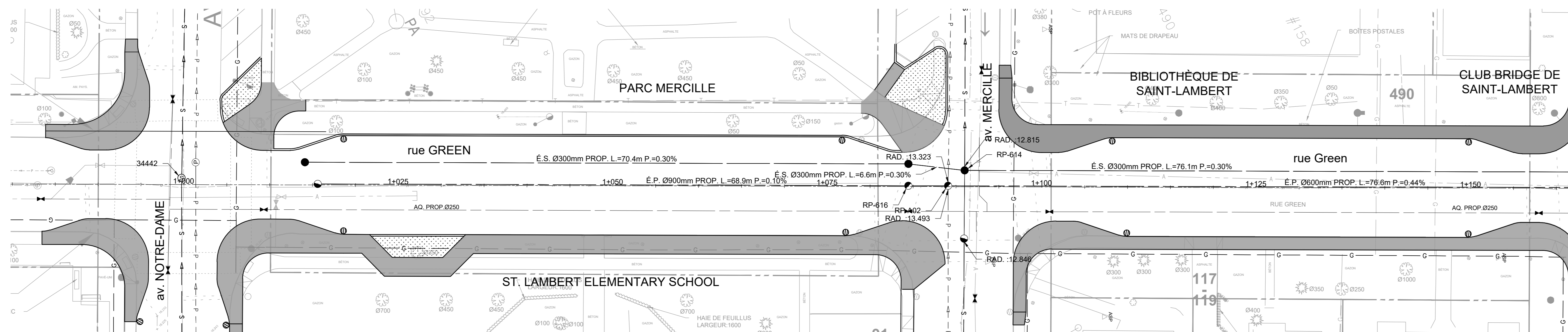
PROJET



SUITE VOIR PLAN PP-82
VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	PROJETEUR	PROPOSÉ
	PROJETEUR	
	POTEAU ÉLECTRIQUE	
	POTEAU ÉL. TÉLÉPHONE TRANSFO	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	
	LAMPADAIRE	
	HAUBAN	
	PETIT PANNEAU DE SIGNALISATION	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD PUSARD	
	REGARD COMBINÉ UNITAIRE	
	REGARD SANITAIRE	
	PUSARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCHON	
	VANNE	
	ÉGOUT COMBINÉ / UNITAIRE	
	ÉGOUT DOMESTIQUE / SANITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'EAU FROID	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	CHEMIN D'ÉCOULEMENT	
	CLOTURE	
	ZONE AMÉNAGÉE	
	HAIÉ	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPÈRE CLOU	
	POINT RELEVÉ	
	ELEVATION	
	FORAGE	
	CONDUIT SOUTERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUTERRAIN HYDRO-QUÉBEC	
	CONDUIT ÉLECTRICITÉ	
	CONDUITE À ABANDONNER / ENLEVER	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONIFÈRE	



EM.	DESCRIPTION	APPR.	DATE
A	POUR AVIS DE MOTION	S.B.G.	28-06-2022

SCÉAUX

VILLE DE SAINT-LAMBERT
 DIVISION DU GÉNIE
 35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
 Téléphone: (450) 466-3094 Télécopieur: (450) 923-6825
 genie@ville-saint-lambert.ca

REFERENCES

PROJET:
RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE LA RUE GREEN (NOTRE-DAME À OAK)

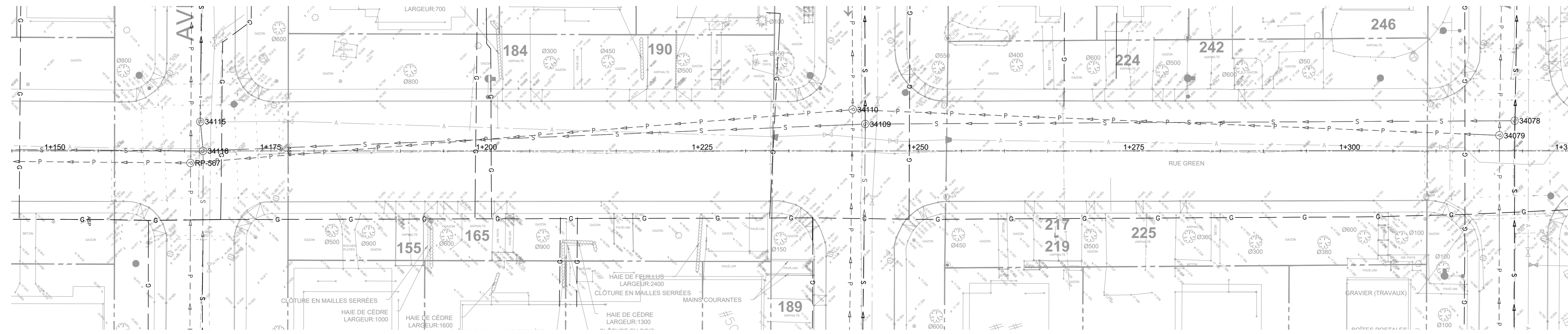
TITRE:
VUE EN PLAN ET EN PROFIL RUE GREEN CH: 1+000 À 1+160

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1:250 VERT: 1:25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, ing.	FEUILLET: 1 DE 2
VERIFIÉ:	DATE: 05 Mai 2023
CONTRAT NO: 23GN20	DESSIN NO: PP-01
	EM: A

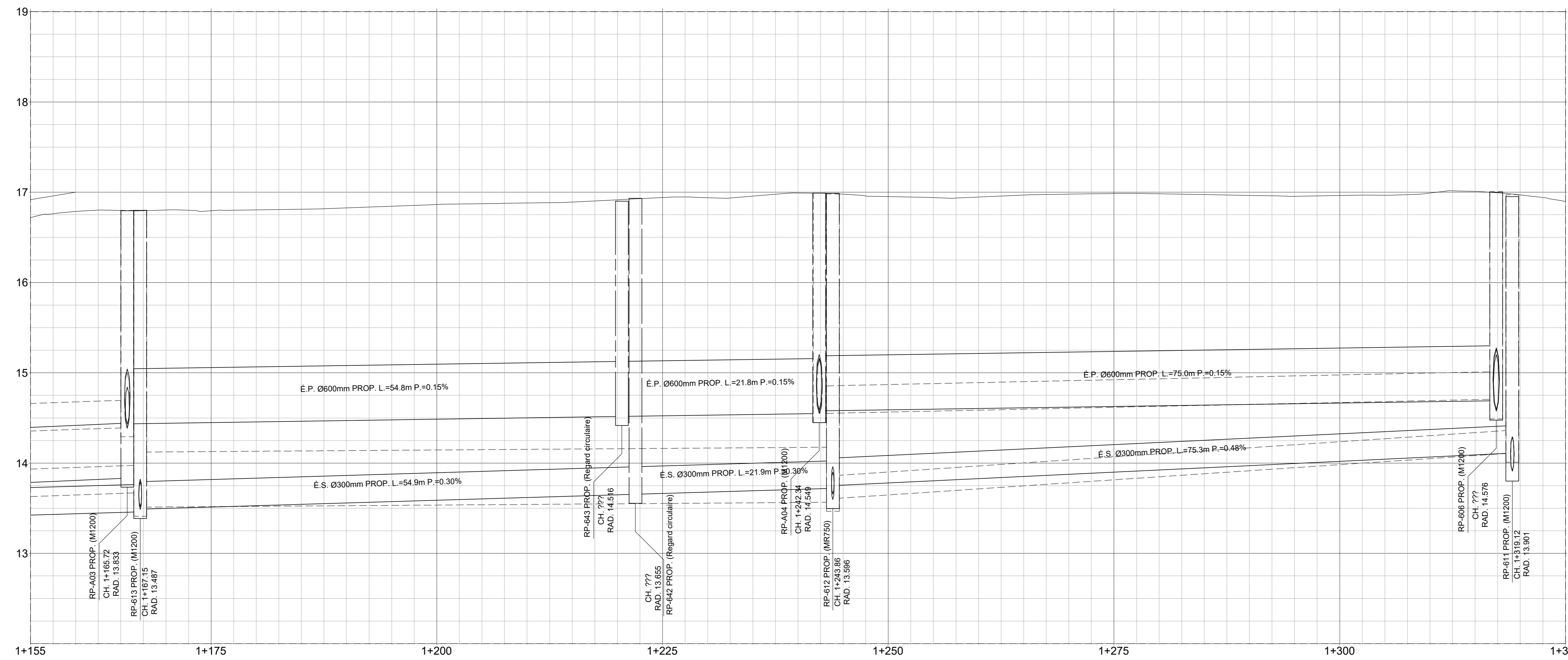
Annexe C

Cette annexe est constituée du plan 23GN20-PP-02 préparé par Simon Bédard-Goulet, ing., le 29 juin 2023.

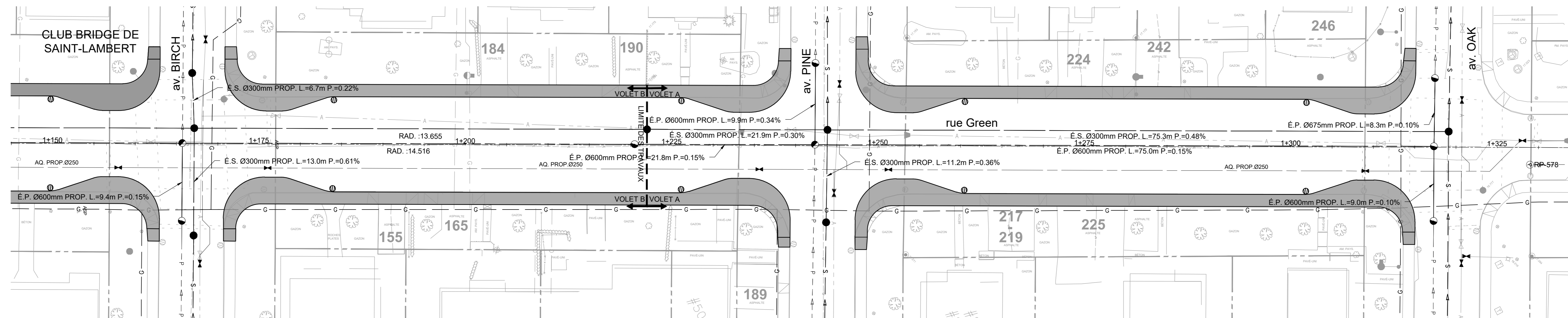
PROJET



SUITE VOIR PLAN PP-B2
VUE EN PLAN - CONDITIONS EXISTANTES ET DÉMOLITION



PROFIL



SUITE VOIR PLAN PP-B2 VUE EN PLAN - PROPOSÉ

EXISTANT	LEGENDE	PROPOSÉ
	PROJECTEUR	
	POTEAU ÉLECTRIQUE	
	POTEAU ÉL. TÉLÉPHONE TRANSFO	
	POTEAU ÉLECTRIQUE TÉLÉPHONE LAMPADAIRE ET TRANSFO	
	LAMPADAIRE	
	HAUBAN	
	PETIT PANEAU DE SIGNALISATION	
	REGARD PLUVIAL	
	REGARD PUISARD	
	REGARD COMBINÉ UNITAIRE	
	REGARD SANITAIRE	
	PUISSARD CIRCULAIRE	
	BRANCHEMENT DE SERVICE	
	POTEAU D'INCENDIE	
	BOUCLON	
	VANNE	
	ÉGOUT COMBINÉ / UNITAIRE	
	ÉGOUT DOMESTIQUE / SANITAIRE	
	ÉGOUT PLUVIAL	
	CONDUITE D'AQUEDUC	
	DRAIN DE RIVE	
	HAUT TALUS	
	BAS TALUS	
	CHEMIN D'ÉCOULEMENT	
	CLÔTURE	
	ZONE AMÉNAGÉE	
	HAIE	
	LIGNE D'EMPRISE	
	REPÈRE CLOU	
	POINT RELEVÉ	
	ELEVATION	
	FORAGE	
	CONDUIT SOUTERRAIN BELL CANADA	
	CONDUIT SOUTERRAIN HYDRO-QUÉBEC	
	CONDUIT ÉLECTRICITÉ	
	CONDUITE À ABANDONNER / ENLEVER	
	LIGNE DE BRISURE	
	ARBUSTES	
	ARBRE FEUILLU	
	CONIFÈRE	

PLAN CLÉ

A	POUR AVIS DE MOTION	S.B.G.	28-06-2022
EMI.	DESCRIPTION	APPR.	DATE

SCEAUX

VILLE DE SAINT-LAMBERT
DIVISION DU GÉNIE
35, avenue Fort, Saint-Lambert (Québec) J4P 3S9
téléphone: (450) 466-3094 télécopieur: (450) 923-6825
genie@ville-saint-lambert.ca

REFERENCES

PROJET:
**RECONSTRUCTION D'UNE PARTIE DE
LA RUE GREEN (NOTRE-DAME À OAK)**

TITRE:
**VUE EN PLAN ET EN PROFIL
RUE GREEN
CH: 1+155 À 1+225**

DESSINÉ: Gunter Tapia Tech.	ÉCHELLE: HOR: 1/250 VERT: 1/25
CONÇU: Simon BÉDARD-GOULET, ing.	FEUILLET: 2 DE 2
VÉRIFIÉ:	DATE: 05 Mai 2023
CONTRAT NO: 23GN20	DESSIN NO: PP-02
	EMI: A



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207) qui permet à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1er au 19 juin 2023 pour les sommes respectives de 1 579 707,94\$ et 826 742,70\$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 0,00 \$
---------------------	------------------	-------------------------	-----------------------------	-------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	90656105	RETOUR DE FOURNITURE DE BUREAU - VOIR FACTURE 90657400 (2023-1747)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1747)	(117,68 \$)
2023-05-10	90657400	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU - VOIR CRÉDIT 90656105 (2023-1747)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1747)	117,68 \$
2023-02-23	2657536.	SERVICES PROFESSIONNELS - ASSISTANCE AU RECRUTEMENT - AJUSTEMENT BC - VOIF	Véronique Guité	Mélissa Mercure (2022-1871)	9 899,35 \$
2023-02-23	2657536-CR	SERVICES PROFESSIONNELS - ASSISTANCE AU RECRUTEMENT - AJUSTEMENT BC 2023-	Véronique Guité	Jasmin Savard (2023-9053)	(9 899,35 \$)
2023-03-28	4529859	RETOUR DE SAVON - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 4530073	Jasmin Savard		(261,45 \$)
2023-03-29	4530073	ACHAT DE SAVON - VOIR CRÉDIT 4529859	Jasmin Savard		261,45 \$
2023-02-16	45196	VOIR CRÉDIT 45395	Vasco Morgado		967,44 \$
2023-04-14	45395	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 45196	Vasco Morgado		(967,44 \$)

No paiement: 168854	Date: 2023-06-01	Référence Fourn.: 95651	Nom: ENTREPRISES BRIXI INC. (LES)	Montant: 4 174,40 \$
----------------------------	------------------	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-13	20230413	LOCATION MENSUELLE - BUREAUX DU 6 RUE DESAULNIERS POUR LA MAIRIE ET LA DIRE	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9114)	4 174,40 \$

No paiement: 168913	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03093	Nom: ACIERS H ET H INC (LES)	Montant: 3 530,71 \$
----------------------------	------------------	-------------------------	------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	261423	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1857)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1857)	3 530,71 \$

No paiement: 168914	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 428,82 \$
----------------------------	------------------	-------------------------	--------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-12	CA3C4TEYCL4I	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1865)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1865)	17,21 \$
2023-05-06	CA32TMG19GYI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1849)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1849)	31,94 \$
2023-05-06	CA312K63PACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1849)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1849)	245,61 \$
2023-05-12	CA315PTOAEUI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1865)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1865)	18,38 \$
2023-05-12	CA395HVDQK0I	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1865)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1865)	19,53 \$
2023-05-06	CA32DC16OEI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1849)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1849)	36,41 \$
2023-05-12	CA3A95WBBZWI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1865)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1865)	25,28 \$
2023-05-12	CA3P5NR4CGSI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1865)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1865)	34,46 \$

No paiement: 168915	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 589,80 \$
----------------------------	------------------	-------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	8074	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1885)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1885)	589,80 \$

No paiement: 168916	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 59795	Nom: CAROLINE BELLEY	Montant: 75,00 \$
----------------------------	------------------	-------------------------	----------------------	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	20230525	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD	Marie-Eve Ferland		75,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: 168917	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04035	Nom: CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES MARIE VICTORIN	Montant: 212,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-09	C2-000751	PROTOCOLE D'ENTENTE D'UTILISATION DES LOCAUX ET DE L'ÉQUIPEMENT - MARS ET A'	Eric Carignan	Martin Latulippe (2023-4148)	212,40 \$

No paiement: 168918	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 01137	Nom: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	Montant: 1 500,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-02-17	18	PRESTATIONS PIANO PUBLIC SAISON ESTIVALE 2023 (2023-4152)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4152)	1 500,00 \$

No paiement: 168919	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 60426	Nom: DANIEL LESSARD	Montant: 2 200,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-10	20230510	SPECTACLE - TRIO LESSARD-VILLEMURE-PELLERIN DANS LE SPECTACLE "CROONERS" (Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4149)	2 200,00 \$

No paiement: 168920	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 52302	Nom: ENERGIR (GAZ METRO PLUS)	Montant: 3 966,37 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-19	765000163856	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	16,72 \$
2023-05-19	760002395433	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	679,71 \$
2023-05-19	760002395435	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	34,07 \$
2023-05-19	760002395434	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	31,22 \$
2023-05-19	760002395428	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	254,52 \$
2023-05-19	760002395429	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	2 631,04 \$
2023-05-19	760002395430	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	68,93 \$
2023-05-19	760002395431	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	199,60 \$
2023-05-19	760002395432	FRAIS DE GAZ NATUREL (2023-9055)	Francis Blondeau	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9055)	50,56 \$

No paiement: 168921	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 00066	Nom: REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	Montant: 158 158,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-26	20230526	CAISSE DE RETRAITE CADRES - MAI 2023	Maxime Marquis		89 130,14 \$
2023-05-26	20230526-1	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS -MAI 2023	Maxime Marquis		67 770,64 \$
2023-05-26	20230526-2	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIERS SCOLAIRES - MAI 2023	Maxime Marquis		1 257,74 \$

No paiement: 168922	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03088	Nom: GLOBE AND MAIL (THE)	Montant: 1 135,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-21	20230521	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT DE 2 ANS AU JOURNAL GLOBE AND MAIL (COMPTE 21)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1965)	1 135,93 \$

No paiement: 168923	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03281	Nom: GROUPE BISSONNETTE INC	Montant: 1 015,25 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	168923	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	03281	Nom:	GROUPE BISSONNETTE INC	Montant:	1 015,25 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-08	180833	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6308)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-6308)		1 015,25 \$	
No paiement:	168924	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	95761	Nom:	GROUPE MASTER (LE)	Montant:	608,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	1963397-00	ACHAT DE MATÉRIEL DE CHAUFFAGE/CLIMATISATION (2023-6167)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6167)		608,35 \$	
No paiement:	168925	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	807,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	664 002 917 015	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			158,48 \$	
2023-05-19	677 502 899 099	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 110 716 949)			Francis Blondeau			47,63 \$	
2023-05-15	687 402 505 669	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)			Francis Blondeau			277,91 \$	
2023-05-26	641 502 950 356	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			265,58 \$	
2023-05-16	643 302 693 094	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 867 633)			Francis Blondeau			57,61 \$	
No paiement:	168926	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	413,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-04	829265	TRAVAUX D'ELECTRICITÉ (2023-1937)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1937)		413,91 \$	
No paiement:	168927	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	59268	Nom:	KENT AUTOMOTIVE	Montant:	36,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	9310593951	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6296)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6296)		36,23 \$	
No paiement:	168928	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	95554	Nom:	KIM DIONNE, ORTHOPHONISTE ET ORTHOPEDAGOGUE	Montant:	170,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-11-30	2	SERVICES PROFESSIONNELS - ANIMATION ATELIER BIBLIOJEUX - 20 MAI 2023 (2023-1941)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1941)		170,00 \$	
No paiement:	168929	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	50556	Nom:	MERCER (CANADA) LIMITEE	Montant:	10 054,56 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-11	75914677	SERVICES PROFESSIONNELS - TRAVAUX LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE DU 01 JANVIE			Maxime Marquis	Francis Blondeau (2023-9131)		10 054,56 \$	
No paiement:	168930	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	50134	Nom:	REGIE DU BATIMENT DE QUÉBEC	Montant:	166,37 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-03	EL041407	FACTURATION TRIMESTRIELLE DE LA COTISATION EXIGIBLE POUR LA LICENCE CONSTR			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-4138)		166,37 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: 168931	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 60562	Nom: MOHAMMED SAIDI	Montant: 2 109,53 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	20230515	TROP PAYÉ MOINS FRAIS D'ADMINISTRATION DE 40\$	Maxime Marquis		2 109,53 \$
No paiement: 168932	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 95417	Nom: PAVAGES METROPOLITAIN INC.	Montant: 366,66 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-06	78000136	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2023-9157)	Maxime Fournier	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)	366,66 \$
No paiement: 168933	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 50096	Nom: PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)	Montant: 228,75 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	20230519	PETITE CAISSE AQUATIQUE/JEUNESSE (DOMINIQUE ANNE SOUCIE)	Martin Latulippe		228,75 \$
No paiement: 168934	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 50110	Nom: PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)	Montant: 373,05 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	20230509	PETITE CAISSE DIRECTION GENERALE (SARA BRUNELLE)	Jasmin Savard		373,05 \$
No paiement: 168935	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 54743	Nom: PETITE CAISSE URBANISME	Montant: 359,20 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	20230525	PETITE CAISSE URBANISME	Jasmin Savard		359,20 \$
No paiement: 168936	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 95464	Nom: PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT	Montant: 953,49 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	C-3449	TRAVAUX DE PLOMBERIE/CHAUFFAGE - CENTRE DES LOISIRS (2023-9162)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-9162)	953,49 \$
No paiement: 168937	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 05629	Nom: PLOMBERIE C.L. LANGLOIS INC.	Montant: 10 209,78 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-02	016245	TRAVAUX DE PLOMBERIE - CENTRE DES LOISIRS (2023-1716)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1716)	10 209,78 \$
No paiement: 168938	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 95877	Nom: PRINCESS AUTO	Montant: 233,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	350352	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6310)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6310)	233,30 \$
No paiement: 168939	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03293	Nom: PUROLATOR INC.	Montant: 24,72 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-12	453413512	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	24,72 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	168940	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	03519	Nom:	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Montant:	21 845,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-28	2699960	SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉVALUATION DU CADRE FINANCIER DE LA VILLE (2			Jasmin Savard	Jasmin Savard (2023-9053)		4 599,01 \$	
2023-03-27	2675345	SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉVALUATION DU CADRE FINANCIER DE LA VILLE (2			Maxime Marquis	Jasmin Savard (2023-9053)		17 246,25 \$	
No paiement:	168941	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	00064	Nom:	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	42 627,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	20230526	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS DE			Maxime Marquis			42 627,82 \$	
No paiement:	168942	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC. - BROSSARD	Montant:	986,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-10	41460-13667311	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2023-6356)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6356)		248,36 \$	
2023-05-08	41460-13662991	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6125)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6125)		175,97 \$	
2023-05-09	41460-13665121	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1100)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1100)		65,37 \$	
2023-05-09	41460-13664951	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2023-6355)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6355)		330,75 \$	
2023-05-11	41040-13877041	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6357)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6357)		165,63 \$	
No paiement:	168943	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	00061	Nom:	SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	Montant:	6 464,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	20230526	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLEUS			Maxime Marquis			6 464,86 \$	
No paiement:	168944	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	05773	Nom:	STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.	Montant:	71,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	45088	ACHAT DE PROPANE (2023-1894)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1894)		71,51 \$	
No paiement:	168945	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04234	Nom:	UNITED RENTALS OF CANADA	Montant:	1 045,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-08	219336953-001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1867)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1867)		1 045,64 \$	
No paiement:	168946	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	50148	Nom:	VILLE DE LONGUEUIL	Montant:	37 274,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-13	202340-030100025	FACTURATION DE LA QUOTE-PART DU MOIS DE JUILLET À DÉCEMBRE 2022 POUR LES DÉ			Maxime Marquis			37 274,50 \$	
No paiement:	168947	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	01806	Nom:	WOLSELEY CANADA INC	Montant:	997,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-01	2523197	ACHAT DE MATÉRIEL - PVM (2023-6197)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6197)		997,02 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: 168948	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 96164	Nom: ALLEGION CANADA ACCESS INC	Montant: 835,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-05	0906831966	RÉPARATION DE PORTE - CENTRE DES LOISIRS (2023-2007)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2007)	271,34 \$
2023-05-18	0906755571	RÉPARATION DE PORTE - CENTRE DES LOISIRS (2023-2007)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2007)	563,73 \$

No paiement: 168949	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 860,79 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-04	CA3BX8BD2JLI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1849)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1849)	206,94 \$
2023-05-17	CA3GUURLOV0I	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1913)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1913)	586,37 \$
2023-05-19	CA3HWE95KYI	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1913)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1913)	54,48 \$
2023-05-19	CA316A2T3ACII	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1913)	Elizabeth Jacques	Yannick Raymond (2023-1913)	13,00 \$

No paiement: 168950	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03350	Nom: ATELIER D'USINAGE L C INC.	Montant: 2 667,18 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	15133	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6319)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6319)	780,36 \$
2023-05-17	15136	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6324)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6324)	113,68 \$
2023-05-18	15156	ACHAT DE PIÈCES ET INSTALLATION POUR VÉHICULE (2023-6332)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6332)	1 773,14 \$

No paiement: 168951	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 278,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-01	X012961465230601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9680) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	20,03 \$
2023-06-01	X012930862230601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9656) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	19,88 \$
2023-06-01	X012461689230601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-4803) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	19,88 \$
2023-06-01	X010806412230601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-3324) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	59,64 \$
2023-06-01	X001753848230601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1443) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	76,95 \$
2023-05-25	X011433800230525	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-466-4719) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	20,63 \$
2023-06-01	X012859817230601	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1336) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	61,25 \$

No paiement: 168952	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 51695	Nom: BENEVA INC. (CAPITALE ASSURANCES)	Montant: 70 494,42 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-31	R-0000500741	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUIN 2023 (COLS BL	Maxime Marquis		50 665,87 \$
2023-05-31	R-0000502236	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR JUIN 2023 (COLS BL	Maxime Marquis		19 828,55 \$

No paiement: 168953	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 21,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-27	8750	ACHAT DE MATÉRIEL - LOISIRS (2023-1819)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1819)	21,83 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: 168954	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant: 2 873,87 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	109008340	ACHAT DE PLANTES (2023-1717)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1717)	1 611,68 \$
2023-05-16	109008361	ACHAT DE PLANTES (2023-1876)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-1876)	742,71 \$
2023-05-15	109008339	ACHAT DE PLANTES (2023-6124)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6124)	519,48 \$

No paiement: 168955	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04477	Nom: ELECTRONIQUE MASTERVOX	Montant: 111,99 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	IN401801	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6380)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6380)	47,63 \$
2023-05-17	IN401991	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6391)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6391)	64,36 \$

No paiement: 168956	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03563	Nom: EXPRESS MAG	Montant: 149,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	37353	ABONNEMENT AU MAGAZINE DIAPASON (2023-1932)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1932)	149,47 \$

No paiement: 168957	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 52759	Nom: FERMETTE MAJO	Montant: 1 966,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	F-E-23023	ANIMATION FERMETTE - FÊTE DE LA FAMILLE (2023-4137)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4137)	1 966,07 \$

No paiement: 168958	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 50 493,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-01	627 102 734 670	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 927 925)	Francis Blondeau		140,42 \$
2023-05-29	627 102 732 118	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 253 000)	Francis Blondeau		485,87 \$
2023-05-29	620 802 748 427	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 362 296)	Francis Blondeau		2 825,87 \$
2023-06-01	646 902 691 239	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 222 536)	Francis Blondeau		327,24 \$
2023-05-29	659 502 921 738	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		151,03 \$
2023-06-01	645 102 691 014	HYDRO QC COMPTE 299 001 133 451	Francis Blondeau		4 155,58 \$
2023-06-01	642 402 702 603	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Francis Blondeau		1 193,69 \$
2023-06-01	645 102 691 015	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		223,13 \$
2023-05-31	626 202 729 942	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 842 874)	Francis Blondeau		459,65 \$
2023-05-31	654 102 666 411	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 773 623)	Francis Blondeau		97,25 \$
2023-06-01	645 102 691 016	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		30 065,46 \$
2023-05-29	633 402 715 419	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 087 925 879)	Francis Blondeau		26,65 \$
2023-06-02	674 802 596 483	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 063 262 693)	Francis Blondeau		32,40 \$
2023-06-01	655 902 673 266	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 727 314)	Francis Blondeau		80,23 \$
2023-05-31	666 702 626 124	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 057 350 876)	Francis Blondeau		51,09 \$
2023-05-31	668 502 908 528	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 0133 410)	Francis Blondeau		3 707,57 \$
2023-05-31	668 502 908 529	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		238,72 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168958		2023-06-09	04525	HYDRO QUEBEC	50 493,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-01	688 302 503 488	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Francis Blondeau		227,89 \$
2023-05-31	651 402 675 008	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 256 186))	Francis Blondeau		279,56 \$
2023-06-06	680 202 571 503	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		595,44 \$
2023-05-30	682 902 548 715	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 069 851 382)	Francis Blondeau		100,04 \$
2023-06-02	653 202 676 100	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 017 742 303)	Francis Blondeau		121,95 \$
2023-06-02	691 902 447 157	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Francis Blondeau		3 847,68 \$
2023-06-02	636 102 712 851	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 055 841 132)	Francis Blondeau		498,13 \$
2023-06-05	645 102 692 479	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Francis Blondeau		144,34 \$
2023-06-02	693 702 354 997	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 665 720)	Francis Blondeau		32,40 \$
2023-06-05	632 502 974 861	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 019 929)	Francis Blondeau		46,54 \$
2023-05-30	691 902 445 555	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 068 744 141)	Francis Blondeau		337,28 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168959		2023-06-09	58623	INDUSTRIES MJR INC. (LES)	1 177,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	3717	APPEL DE SERVICE - VOIRIE (2023-1942)	Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1942)	1 177,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168960		2023-06-09	59268	KENT AUTOMOTIVE	144,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	9310611395	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6296)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6296)	144,90 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168961		2023-06-09	59817	LOUISE CRAIG	39,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	20230524	REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR LIVRE PERDU	Elizabeth Jacques		39,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168962		2023-06-09	04643	L.P. PHOTO (2000) INC	402,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	12555	CAMPAGNE LINKEDIN (2023-1494)	Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-1494)	402,41 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168963		2023-06-09	01082	LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	81,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-26	124370	REPRODUCTION DE PLAN ET NUMÉRISATION GRAND FORMAT (2022-1006)	Jasmin Savard	Anik Fortin (2022-1006)	51,74 \$
2023-05-17	124596	REPRODUCTION DE PLAN ET NUMÉRISATION GRAND FORMAT (2023-1801)	Jasmin Savard	Anik Fortin (2023-1801)	30,04 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168964		2023-06-09	95412	METAL ACTION	111,14 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168964		2023-06-09	95412	METAL ACTION	111,14 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	245320	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2023-6397)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6397)	111,14 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168965		2023-06-09	02483	REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC	377,68 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	AS-89A422	FRAIS ANNUELS - ASCENSEUR A L'ARENA		Yannick Raymond		94,42 \$
2023-05-15	AS-89A4DD	FRAIS ANNUELS - ASCENSEUR AU 490 MERCILLE		Yannick Raymond		94,42 \$
2023-05-15	AS-89A49C	FRAIS ANNUELS - ASCENSEUR AU 55 ARGYLE		Francis Blondeau		94,42 \$
2023-05-15	AS-89A81E	FRAIS ANNUELS - ASCENSEUR AU CENTRE DES LOISIRS		Yannick Raymond		94,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168966		2023-06-09	01915	OASIS IRRIGATION	621,85 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	202469	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6399)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6399)	621,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168967		2023-06-09	95417	PAVAGES METROPOLITAIN INC.	4 870,87 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-13	78000140	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2023-9157)		Maxime Fournier	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)	151,59 \$
2023-05-06	18000104	ASPHALTE ROUTIER (2023-9157)		Eric Valotaire	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)	2 167,17 \$
2023-05-13	18000113	ASPHALTE ROUTIER (2023-9157)		Eric Valotaire	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)	2 552,11 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168968		2023-06-09	95877	PRINCESS AUTO	280,40 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	358927	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6321)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6321)	280,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168969		2023-06-09	03293	PUROLATOR INC.	11,83 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	453468270	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)		Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)	11,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168970		2023-06-09	02941	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	203,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	PF 40998	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2004)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2004)	7,13 \$
2023-03-14	PF 40997	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-2004)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2004)	196,58 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
168971		2023-06-09	04316	RONA INC. - BROSSARD	1 273,93 \$	
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: 168971	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04316	Nom: RONA INC. - BROSSARD	Montant: 1 273,93 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-16	41460-13675971	ACHAT DE MATÉRIEL - CENTRE DES LOISIRS (2023-1104)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1104)	89,69 \$
2023-05-18	43020-12758021	ACHAT DE MATÉRIEL - ENVIRONNEMENT (2023-1899)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-1899)	559,82 \$
2023-05-16	41460-13676211	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-1104)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1104)	323,04 \$
2023-05-18	43020-12758351	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES PARCS (2023-1901)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1901)	301,38 \$

No paiement: 168972	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 00313	Nom: TELUS	Montant: 2 721,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-16	35290023053	FRAIS DE TÉLÉPHONE (2023-1789, 2023-9054)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1789), Maxime Marquis (2023-9054)	2 721,61 \$

No paiement: 168973	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 95671	Nom: TRAINS-TRAINS INC.	Montant: 2 579,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-23	1158	DÉPÔT - LOCATION DE TRAIN POUR LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT (2023-1935)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1935)	2 579,75 \$

No paiement: 168974	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04234	Nom: UNITED RENTALS OF CANADA	Montant: 2 130,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-15	218249443-001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6260)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6260)	1 117,85 \$
2023-05-19	219761463-001	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6325)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6325)	1 012,73 \$

No paiement: 168975	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 50226	Nom: VILLE DE BROSSARD	Montant: 13 955,24 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-19	202300-000000041	SERVICE DE RELÈVE - MARS ET AVRIL 2023 (2023-9034)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9034)	5 492,20 \$
2023-05-19	202300-000000040	RENOUVELLEMENT NETAPP - DU 1ER JUIN 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023 (2023-9031)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-9031)	8 292,88 \$
2023-05-19	202300-000000042	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK MAI 2023 SELON LA CLÉ DE PARTAGE ÉTABLIE	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9042)	170,16 \$

No paiement: 168976	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 05114	Nom: Acier Lachine	Montant: 1 461,83 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-24	199320	ACHAT DE MATÉRIEL - TENNIS (2023-1925)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1925)	1 461,83 \$

No paiement: 168977	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 00137	Nom: AIR LIQUIDE CANADA INC	Montant: 450,40 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-25	75899249	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2023-1981)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1981)	450,40 \$

No paiement: 168978	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 1 423,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: 168978	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 05358	Nom: Amazon Canada	Montant: 1 423,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-26	CA38JFMBJRSI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1958)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1958)	124,12 \$
2023-05-22	CA3174TDWACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1924)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1924)	171,06 \$
2023-05-06	CA312JR2EACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1849)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1849)	154,77 \$
2023-05-22	CA35X3D0ZKAI	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1909)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1909)	45,92 \$
2023-05-21	CA31CJ2TH2GI	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1913)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1913)	34,48 \$
2023-05-21	CA3G5GSKM6GI	ACHAT DE MATÉRIEL - TRAVAUX PUBLICS (2023-1913)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1913)	17,23 \$
2023-05-26	CA319L5A2ACII	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1951)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1951)	875,83 \$

No paiement: 168979	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03342	Nom: ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL (AQLM)	Montant: 563,38 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-26	AQLM-2349	INSCRIPTION A UN CONGRES AQLM - LOISIRS (2023-4165)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4165)	563,38 \$

No paiement: 168980	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03350	Nom: ATELIER D'USINAGE L C INC.	Montant: 1 782,11 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	15155	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6329)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6329)	1 517,67 \$
2023-05-23	15164	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6332)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6332)	264,44 \$

No paiement: 168981	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04802	Nom: BELL CANADA	Montant: 3 756,73 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-04	X011235439230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6601) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-06-04	X001757365230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-8621) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	1 050,24 \$
2023-06-04	X001757273230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6576) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-06-04	X013195883230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6514) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	61,36 \$
2023-05-28	X011439135230528	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-0898) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	20,63 \$
2023-05-28	X010860410230528	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-7829) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	26,38 \$
2023-06-04	X001941790230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6575) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$
2023-06-04	X012284942230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6529) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	2 134,39 \$
2023-06-04	X012296547230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6554) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	66,34 \$
2023-06-04	X011065734230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6579) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	190,08 \$
2023-06-04	X001904703230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6612) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,64 \$
2023-06-04	X001757297230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6510) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	99,27 \$
2023-06-04	X001757274230604	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-923-6582) (2023-9019)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9019)	21,60 \$

No paiement: 168982	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 1 190,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-01	545470032-01-06-23	FRAIS D'INTERNET POUR LE 2035 VICTORIA (2023-9024)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9024)	1 190,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	168983	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	00477	Nom:	CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant:	221,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-19	109008446	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-1717)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1717)		221,90 \$	
No paiement:	168984	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	00509	Nom:	CENTRE DE LOCATION ARCO INC	Montant:	505,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	473056	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1921)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1921)		505,89 \$	
No paiement:	168985	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	60563	Nom:	COMMUNICATIONS BUENAONDA	Montant:	348,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-12	20230612	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Josée Véronneau			348,36 \$	
No paiement:	168986	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	01137	Nom:	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA MONTEREGIE	Montant:	300,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	17	LANCEMENT DU PIANO PUBLIC (2023-4173)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4173)		300,00 \$	
No paiement:	168987	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	96068	Nom:	EASY-KLEEN PRESSURE SYSTEMS LTD	Montant:	4 499,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-31	05414	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 135340 - FRAIS DE TRANSPORT (2023-1014)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1014)		(125,55 \$)	
2023-03-21	135340	UNITE DE LAVAGE HAUTE PRESSION (2023-1014)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1014)		4 503,80 \$	
2023-04-12	139787	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-1014)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1014)		121,36 \$	
No paiement:	168988	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	00635	Nom:	GROUPE AMEUBLEMENT FOCUS INC	Montant:	244,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-01-16	074030	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1129)			Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-1129)		244,71 \$	
No paiement:	168989	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	05409	Nom:	GROUPE METROPOLITAIN POPCORN	Montant:	136,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	160777	ACHAT DES BOITES DE POPCORN (2023-4161)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4161)		136,83 \$	
No paiement:	168990	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Montant:	787,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-12	650 502 937 469	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			315,10 \$	
2023-06-09	682 902 553 650	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)			Francis Blondeau			439,99 \$	
2023-06-09	614 503 052 036	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 064 664 855)			Francis Blondeau			32,43 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	168991	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	51089	Nom:	JEAN-CLAUDE VOGHEL	Montant:	791,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-14	20230614	JUGEMENT DE LA COUR DU QUÉBEC 505-32-703505-199			Sandra Ruel			791,65 \$	
No paiement:	168992	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04287	Nom:	LOCATION DICKIE MOORE	Montant:	3 164,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-23	820359	LOCATION D'UNE PELLE EXCAVATRICE (2023-9161)			Jean-François Blanchette	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9161)		3 164,11 \$	
No paiement:	168993	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	95757	Nom:	MARTINE MOREAU	Montant:	390,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-14	2023-007	SERVICES PROFESSIONNELS - ANIMATION DE L'ACTIVITÉ BRICOLAGE (2023-4118)			Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-4118)		390,00 \$	
No paiement:	168994	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	60564	Nom:	MICHEL LABRANCHE	Montant:	59,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-12	20230612	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS			Eric Carignan			59,00 \$	
No paiement:	168995	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	95417	Nom:	PAVAGES METROPOLITAIN INC.	Montant:	3 737,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-20	78000145	SERVICE DE REBUT - ASPHALTE (2023-9157)			Eric Valotaire	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)		1 098,24 \$	
2023-05-20	18000120	ASPHALTE ROUTIER (2023-9157)			Eric Valotaire	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)		1 078,06 \$	
2023-05-20	18000121	ASPHALTE ROUTIER (2023-9157)			Eric Valotaire	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9157)		1 560,96 \$	
No paiement:	168996	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	58014	Nom:	PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE	Montant:	104,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-07	20230607	PETITE CAISSE BIBLIOTHEQUE			Elizabeth Jacques			104,80 \$	
No paiement:	168997	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	95464	Nom:	PLOMBERIE CHAUFFAGE VINCENT	Montant:	274,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	C-3455	TRAVAUX PLOMBERIE - APPEL DE SERVICE - CENTRE DES LOISIRS (2023-9162)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-9162)		274,68 \$	
No paiement:	168998	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC.	Montant:	10,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	453526575	SERVICE DE COURRIER (2022-1074)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2022-1074)		10,66 \$	
No paiement:	168999	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	02941	Nom:	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montant:	106,90 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
168999		2023-06-16	02941	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	106,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	PF 39373	ACHAT DE MATÉRIEL - PVM (2023-6365)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6365)	73,21 \$
2023-05-25	PF 39381	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIR (2023-6367)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6367)	28,53 \$
2023-05-23	PF 39378	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6366)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6366)	5,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169000		2023-06-16	04316	RONA INC. - BROSSARD	1 190,35 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	41460-13688341	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6132)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6132)	60,33 \$
2023-05-23	41040-13897991	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6361)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6361)	33,09 \$
2023-05-23	41460-13687741	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-1968)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1968)	351,57 \$
2023-05-24	41460-13690481	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6342)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6342)	225,98 \$
2023-05-24	41460-13689871	ACHAT DE MATÉRIEL POUR RUCHE (2023-6362)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-6362)	78,64 \$
2023-05-24	43020-12770541	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6134)	Jean-François Blanchette	Éric Carignan (2023-6134)	214,06 \$
2023-05-23	41460-13546551	ACHAT DE MATÉRIEL - CHALET PRÉVILLE (2023-1228)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1228)	226,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169001		2023-06-16	00354	SALON DE QUILLES CHAMPION	380,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	240523	ACTIVITÉ - CAMPS DE JOUR (2023-1956)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1956)	380,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169002		2023-06-16	03889	SECURO-VISION	271,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	Q30664	ACHAT DE LUNETTES DE SECURITE AVEC PRESCRIPTION	Vasco Morgado		271,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169003		2023-06-16	05321	Servicorp	3 813,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	IN483164	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN MENAGER DES BATIMENTS (2023-1904)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1904)	3 047,08 \$
2023-05-23	IN483165	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN MENAGER DES BATIMENTS (2023-1902)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1902)	766,77 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169004		2023-06-16	01236	SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTD	6 316,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-17	286552824	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1601)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1601)	6 316,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169005		2023-06-16	05521	SPORT TECH FITNESS INC.	264,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-21	42966	APPEL DE SERVICE - SPORT (2023-4172)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4172)	264,33 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169006		2023-06-16	05773	STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.	107,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	45177	ACHAT DE PROPANE (2023-1894)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1894)	71,51 \$
2023-05-24	45187	ACHAT DE PROPANE (2023-1894)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1894)	35,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169007		2023-06-16	04272	UNIVERSITE LAVAL	465,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	00662782	FORMATION - URBANISME (2023-4015)	Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4015)	465,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169008		2023-06-16	04724	VIDEOTRON	75,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-02	00005004/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 AVENUE OAK (2023-9039)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9039)	75,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169009		2023-06-16	04952	WESTBURNE, GROUPE REXEL	1 191,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	3777830	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-1983)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1983)	1 191,05 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
169010		2023-06-16	01806	WOLSELEY CANADA INC	201,78 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	2567430	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6401)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6401)	168,98 \$
2023-05-25	2570262	ACHAT DE MATÉRIEL - PVM (2023-6401)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6401)	32,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19204		2023-06-01	54493	DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	13 885,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-01-01	20230101-U	LOCATION MENSUELLE 2023 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LE SERVICE D	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9123)	5 090,52 \$
2023-01-01	20230101-SA	LOCATION MENSUELLE 2023 - BUREAUX DU 2035 AVENUE VICTORIA POUR LES SERVICES	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	8 794,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19295		2023-06-02	01590	AGFMQ / ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES	373,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-14	2023-03-14/A-771	RENOUVELLEMENT ADHESION - 1E JUIN 2023 AU 31 MAI 2024 (2023-4136)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2023-4136)	373,67 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19296		2023-06-02	96156	AIMÉE VERRET	172,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2022-10-24	610	SERVICES PROFESSIONNELS - POÉSIE: METTRE L'ÉMOTION EN IMAGE - BIBLIOTHÈQUE (Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1905)	172,46 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	S19297	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	95401	Nom:	AXO SOLUTION INC.	Montant:	4 943,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	4369	PROJET DE BOÎTE À LIVRE - 2E VERSEMENT (2023-1414)			Simon Bédard-Goulet	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1414)		4 943,93 \$	
No paiement:	S19298	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04923	Nom:	BIBLIO RPL LTEE	Montant:	1 937,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-08	0085-34875	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1486)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1486)		1 937,33 \$	
No paiement:	S19299	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	01187	Nom:	CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H. INC.	Montant:	891,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-11	INV0013260	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1504)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1504)		891,80 \$	
No paiement:	S19300	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	96159	Nom:	CHANGER DE DECOR INC	Montant:	531,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2022-10-11	133	SERVICES PROFESSIONNELS - CONFÉRENCE - UNE MAISON ORGANISÉE POUR UN QUO`			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1919)		531,12 \$	
No paiement:	S19301	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04827	Nom:	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	Montant:	857,63 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	164418	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6312)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6312)		340,70 \$	
2023-05-10	164509	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6268)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6268)		73,97 \$	
2023-05-11	164530	ACHAT DE MATÉRIEL - FORESTERIE URBAINE (2023-6109)			Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-6109)		442,96 \$	
No paiement:	S19302	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04200	Nom:	COMPTEURS LECOMTE LTÉE (LES)	Montant:	21 040,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-02	62347	SYSTÈME DE LECTURE - COMPTEURS D'EAU (2021-9107)			Maxime Marquis	Jacques Des Ormeaux (2021-9107)		21 040,43 \$	
No paiement:	S19303	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	698,99 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	2023 18017073	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)		124,98 \$	
2023-05-10	2023 18020031	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)		114,72 \$	
2023-05-11	2023 18018443	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)		180,36 \$	
2023-05-10	2023 18017901	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)			Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)		206,33 \$	
2023-05-11	2023 18020032	SERVICE DE REBUT- ASPHALTE (2022-1024)			Maxime Fournier	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1024)		72,60 \$	
No paiement:	S19304	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	60459	Nom:	CONSTRUCTIONS INDUSCO INC. (LES)	Montant:	574,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19304		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 60459	Nom: CONSTRUCTIONS INDUSCO INC. (LES)		Montant: 574,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	11726	APPEL DE SERVICE - CENTRE DES LOISIRS (2023-1934)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1934)	574,90 \$
No paiement: S19305		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04490	Nom: DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC		Montant: 2 369,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	139523	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2023-1887)		Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1887)	436,68 \$
2023-05-08	139456	ACHAT DE FILLETS SOCCER (2023-1752)		Eric Carignan	Éric Carignan (2023-1752)	1 932,73 \$
No paiement: S19306		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 95905	Nom: DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO		Montant: 22,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-08	204-7471	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)		Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	22,50 \$
No paiement: S19307		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE		Montant: 1 308,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	FC00502373	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6386)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6386)	350,64 \$
2023-05-09	FC00501763	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6384)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6384)	778,19 \$
2023-05-09	FC00501683	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6383)		Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6383)	179,82 \$
No paiement: S19308		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 51563	Nom: EMILIE HEGEDUS		Montant: 800,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-07	295	FORMATION - PRETS A RESTER SEULS (2023-4130)		Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4130)	800,00 \$
No paiement: S19309		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)		Montant: 64 948,53 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-16	3643	TRAVAUX D'ELAGAGE (2022-9098)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	11 342,50 \$
2023-04-30	3642	TRAVAUX D'ELAGAGE (2022-9098)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	10 194,31 \$
2023-05-12	3644	TRAVAUX D'ELAGAGE (2022-9098)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	8 584,68 \$
2023-04-23	3641	TRAVAUX D'ELAGAGE (2022-9098)		Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	10 194,31 \$
2023-05-12	3645	TRAVAUX D'ABATTAGE (2022-9099)		Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9099)	24 632,73 \$
No paiement: S19310		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03282	Nom: EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)		Montant: 866,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-12	FA-94254	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6316)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6316)	27,16 \$
2023-05-08	FA-94189	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6305)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6305)	839,26 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19311		2023-06-02	03870	FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	4 728,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-26	20230526	REMISES DU 23 AVRIL AU 20 MAI 2023 - RÉFÉRENCE NO 25965	Maxime Marquis		4 728,30 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19312		2023-06-02	59743	GARS DU SON (LE)	1 396,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-04	04-05-2023	INSTALLATION DES LUMIÈRES (2023-9011)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	505,89 \$
2023-04-30	30-04-2023	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT - SPECTACLE CHOU LE PIRATE (2023-9011)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	574,88 \$
2023-05-02	02-05-2023	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT - SPECTACLE ÉCOLE CHARLES-LEMOYNE (2023-9011)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	316,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19313		2023-06-02	00567	GENERAL BEARING SERVICE INC	98,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-08	567632	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6309)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6309)	98,69 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19314		2023-06-02	03096	GLOCO INC	524,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	90667130	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1102)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1102)	524,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19315		2023-06-02	03255	GROUPE ARCHAMBAULT INC	1 260,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-08	CW30073613	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	573,16 \$
2023-05-08	CW30073484	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	42,00 \$
2023-05-08	CW30073854	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	361,46 \$
2023-05-12	CW30081645	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	156,33 \$
2023-05-12	CW30081556	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	32,24 \$
2023-05-09	CW30075299	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	72,42 \$
2023-05-08	CWQ30073614	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	23,05 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19316		2023-06-02	00613	INSIGHT CANADA INC	197,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	722024199	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1652)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1652)	197,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19317		2023-06-02	04101	LIBRAIRIE ALIRE	698,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	185358	FRAIS D'ACCES ET DE VEROUS / LIVRES NUMÉRIQUES / AUDIONUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	54,73 \$
2023-05-11	185357	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	118,36 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19317		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 698,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	185356	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	525,57 \$
No paiement: S19318		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 1 196,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-12	190745	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	499,06 \$
2023-05-12	190761	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	91,14 \$
2023-05-12	190760	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	255,52 \$
2023-05-12	190746	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	351,12 \$
No paiement: S19319		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 01258	Nom: LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Montant: 34,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	CW30079423	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	34,60 \$
No paiement: S19320		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 95893	Nom: LOUISE LAPLANTE	Montant: 459,90 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	20230509	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA (2023-4142)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4142)	459,90 \$
No paiement: S19321		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 175,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	26787636-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6385)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6385)	84,25 \$
2023-05-09	26783907-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - VOIR CRÉDIT 26790490-00 (2023-6385)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6385)	181,80 \$
2023-05-10	26790490-00	RETOUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTUR E26783907	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6385)	(90,87 \$)
No paiement: S19322		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 491,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	74264893-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6314)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6314)	93,82 \$
2023-05-10	21242345-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6314)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6314)	349,71 \$
2023-05-11	21238919-05	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6314)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6314)	3,54 \$
2023-05-11	21238919-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6314)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6314)	29,95 \$
2023-05-08	21238919-04	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1868)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1868)	14,17 \$
No paiement: S19323		Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 199,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	1004557	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	135,64 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19323		2023-06-02	96034	MARTIN INC	199,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-09	1004559	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	42,43 \$
2023-05-09	1004558	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	21,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19324		2023-06-02	03046	MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	4 112,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	180725	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-6127)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6127)	1 549,18 \$
2023-05-10	180609	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-6126)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6126)	945,51 \$
2023-05-09	180494	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-1908)	Jean-François Blanchette	Marie-Eve Ferland (2023-1908)	1 617,38 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19325		2023-06-02	03074	MAXIGAZ INC	65,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	343534	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	65,54 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19326		2023-06-02	05775	MBM EXTERMINATION INC.	206,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-08	13231	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1002)	126,47 \$
2023-05-12	13281	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1002)	80,48 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19327		2023-06-02	01441	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	1 187,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	4462	PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES - 23TP09 ET 23GN05 (2023-9052)	Stéphanie Fournier	Jasmin Savard (2023-9052)	1 187,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19328		2023-06-02	05936	MOBILIER DE BUREAU UNIQUE	3 248,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	44776	ACHAT DE MOBILIER - L'URBANISME (2023-1695)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1695)	2 449,59 \$
2023-05-10	44777	ACHAT DE MOBILIER - URBANISME (2023-1760)	Eric Painchaud	Éric Painchaud (2023-1760)	798,67 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19329		2023-06-02	58079	MORENCY, SOCIETE D'AVOCATS	8 770,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-11	0000216481	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER TRIGONE/CN DE JANVIER À MAI 2023 (2023-1409)	Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2023-1409)	4 821,42 \$
2023-05-11	0000216480	RÉVISION QUINQUENNALE - RÈGLEMENT PROMOTEUR (2023-1409)	Cassandra Comin Bergor	Jasmin Savard (2023-1409)	3 948,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19330		2023-06-02	00023	NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.	316,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	S19330	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	00023	Nom:	NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.	Montant:	316,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-01	2305011	TRAITEMENTS - DEMANDES DE PERMIS D'ABATTAGE (2023-9140)			Anik Fortin	Anik Fortin (2023-9140)		316,05 \$	
No paiement:	S19331	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:	551,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-05	329361	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFRIGERATION - ARENA (2022-9134)			Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-9134)		551,88 \$	
No paiement:	S19332	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	05955	Nom:	ORIZON MOBILE	Montant:	233,22 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-10	1036904	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-1493)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1493)		233,22 \$	
No paiement:	S19333	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:	20,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	547074	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN BÂTIMENTS (2023-1893)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1893)		20,59 \$	
No paiement:	S19334	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	51529	Nom:	PG SOLUTIONS INC.	Montant:	1 563,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-03-23	STD52158	FORMATION PERMIS EN LIGNE - URBANSIME (2022-9094)			Francis Blondeau	Maxime Marquis (2022-9094)		1 563,66 \$	
No paiement:	S19335	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	05029	Nom:	PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)	Montant:	77,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-09	467691-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6313)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6313)		77,68 \$	
No paiement:	S19336	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	939,06 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-02	0547305	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6164)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6164)		6,84 \$	
2023-05-09	0547687	PIÈCES/MATÉRIEAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1321)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1321)		917,59 \$	
2023-05-09	0547699	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-6354)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6354)		7,79 \$	
2023-05-02	0547283	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ABREUVOIRS (2023-6164)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6164)		6,84 \$	
No paiement:	S19337	Date:	2023-06-02	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant:	487,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-10	127490	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)			Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)		487,72 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19338	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 01129	Nom: REMORQUAGE GROUPE LABERGE	Montant: 816,33 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-09	620606	SERVICE DE REMORQUAGE (2022-9141)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)	465,65 \$
2023-05-03	620245	SERVICE DE REMORQUAGE (2022-9141)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)	143,72 \$
2023-05-08	620350	SERVICE DE REMORQUAGE (2022-9141)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2022-9141)	206,96 \$

No paiement: S19339	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 05745	Nom: SUNNY ISLAND BOOT CAMP INC.	Montant: 776,08 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-11	20230511	ENSEIGNEMENT DE COURS - MISE EN FORME 18+ (2023-4143)	Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4143)	776,08 \$

No paiement: S19340	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 00062	Nom: SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	Montant: 4 957,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-26	20230526	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS	Maxime Marquis		4 957,91 \$

No paiement: S19341	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 1 775,41 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-08	2222-563	SERVICES INFORMATIQUES - 23 AVRIL AU 06 MAI 2023 (2023-9038)	Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9038)	1 775,41 \$

No paiement: S19342	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 571,71 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-09	25364265	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6300)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6300)	62,67 \$
2023-05-12	25371281	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6289)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6289)	29,97 \$
2023-05-10	25367196	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6289)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6289)	422,45 \$
2023-05-12	25372187	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6300)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6300)	56,62 \$

No paiement: S19343	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE	Montant: 565,52 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-11	140211	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1906)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1906)	68,00 \$
2023-05-12	140277	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6317)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6317)	497,52 \$

No paiement: S19344	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 96144	Nom: 9173-0028 QUEBEC INC (INGETEX)	Montant: 7 933,28 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-17	439	DÉPÔT - ABRI SOLAIRE (2023-1838)	Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-1838)	7 933,28 \$

No paiement: S19345	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 96095	Nom: 9333-4787 QUEBEC INC. (ECHELLE RIVE-SUD)	Montant: 10 347,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19345	Date: 2023-06-02	Référence Fourn.: 96095	Nom: 9333-4787 QUEBEC INC. (ECHELLE RIVE-SUD)	Montant: 10 347,75 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-10	INV-001804	FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉCHELLES D'ACCÈS AUX TOITS DES BÂTIMENTS MUNI	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9136)	10 347,75 \$
No paiement: S19346	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03058	Nom: ACIER PICARD INC.	Montant: 434,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	1793737	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ENTRETIEN (2023-1103)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1103)	434,61 \$
No paiement: S19347	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04838	Nom: AREO-FEU	Montant: 485,19 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	F0047210	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6130)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6130)	485,19 \$
No paiement: S19348	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 59066	Nom: BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTÉE	Montant: 40 195,84 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-30	AB-118463	NETTOYAGE ET INSPECTION DES PUISARDS (2019-9565)	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2019-9565)	40 195,84 \$
No paiement: S19349	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 50027	Nom: BFL CANADA	Montant: 7 209,53 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	MUN13873-1	RECLAMATION - REFOULEMENT D'ÉGOUT - 13 SEPTEMBRE 2022 (2023-4029)	Cassandra Comin Bergor	Maxime Marquis (2023-4029)	5 105,04 \$
2023-05-17	MUN13518-2	HONORAIRES PROFESSIONNELS - RÉCLAMATION 2021-039 - BRIS DE CONDUITE (2022-18	Cassandra Comin Bergor	Francis Blondeau (2022-1805)	2 104,49 \$
No paiement: S19350	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 14 696,39 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-13	2023 18009900	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-4164)	1 066,17 \$
2023-04-17	2023 18010598	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-4164)	840,24 \$
2023-05-17	2023 18020287	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)	190,72 \$
2023-03-28	2023 18007629	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-4164)	1 201,38 \$
2023-05-17	2023 18020645	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)	137,00 \$
2023-04-14	2023 18011403	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-4164)	1 306,28 \$
2023-03-30	2023 18008041	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-4164)	2 595,56 \$
2023-05-16	2023 18019865	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)	186,94 \$
2023-03-31	2023 18008378	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Eric Valotaire	Vasco Morgado (2023-4164)	2 705,31 \$
2023-04-11	2023 18009261	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-4164)	917,26 \$
2023-04-13	2023 18011179	ENROBE BITUMINEUX TIEDE EN VRAC (2023-4164)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-4164)	3 549,53 \$
No paiement: S19351	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant: 1 006,03 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19351	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 54493	Nom: DEVELOPPEMENT OLYMBEC INC.	Montant: 1 006,03 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-08	WO-351831	AJOUT D'UNE SERRURE À L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT (2022-9115)	Yannick Raymond	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9115)	1 006,03 \$

No paiement: S19352	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 01710	Nom: DISTRIBUTIONS PLA-M INC	Montant: 242,47 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-17	154130	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6128)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6128)	242,47 \$

No paiement: S19353	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 1 148,96 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-16	FC00503199	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6388)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6388)	380,38 \$
2023-05-16	FC00503203	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6387)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6387)	583,47 \$
2023-05-16	FC00503205	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6358)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6358)	185,11 \$

No paiement: S19354	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 95585	Nom: EMMANUELLE GOSSELIN	Montant: 2 465,07 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-04-17	15	ENSEIGNEMENT DE COURS -AQUAFORME ET AQUAJOGGING - AVRIL 2023 (2023-1818)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1818)	924,40 \$
2023-05-16	16	ENSEIGNEMENT DE COURS - AQUAFORME ET AQUAJOGGING (2023-1818)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1818)	1 540,67 \$

No paiement: S19355	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant: 5 633,70 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	-----------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-08	4403	TRAVAUX D'ELAGAGE (2022-9098)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	5 633,70 \$

No paiement: S19356	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03036	Nom: ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC (LES)	Montant: 633 011,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-------------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-19	35496	DÉCOMPTE NO. 1 - TRAVAUX REFECTION AV. DE DULWICH - (2023-9154)	Jasmin Savard	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9154)	633 011,19 \$

No paiement: S19357	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05649	Nom: EQUIPEMENTS C.M. INC. (LES)	Montant: 542,05 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-19	CM17970	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6071)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6071)	542,05 \$

No paiement: S19358	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	Montant: 133,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

<u>Date facture</u>	<u>No Facture</u>	<u>Annotation</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Approbateur - Bon de Commande</u>	<u>Payé au fournisseur</u>
2023-05-17	IN10000928	ACHAT DE PROPANE (2023-9022)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-9022)	133,58 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19359		2023-06-09	02154	EUROFINS ENVIRONEX	2 626,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	853824	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	960,22 \$
2023-04-29	861277	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	95,37 \$
2023-04-29	861276	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	675,33 \$
2023-03-31	853827	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	877,47 \$
2023-03-31	853826	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	8,90 \$
2023-04-29	861278	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	8,90 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19360		2023-06-09	59743	GARS DU SON (LE)	574,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-14	14-05-2023	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT - TRIO LESSARD (2023-9011)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	574,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19361		2023-06-09	01296	GESTION D'ACHATS RAM INC	220,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	FC00202041	ACHAT DE CARTOUCHE POUR IMPRIMANTE (2023-1917)	Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1917)	220,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19362		2023-06-09	03255	GROUPE ARCHAMBAULT INC	769,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	CW30092708	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	107,04 \$
2023-05-19	CW30094775	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	35,70 \$
2023-05-19	CW30094731	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	219,02 \$
2023-05-15	CW30087294	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	279,23 \$
2023-05-19	CW30094571	ACHAT DE MULTIMÉDIA (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	108,60 \$
2023-05-19	CWQ30094732	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	19,90 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19363		2023-06-09	59197	IMPRESSION ND	109,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	6194	AFFICHES DÉFI PISSENLITS (2023-1886)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2023-1886)	109,23 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19364		2023-06-09	00613	INSIGHT CANADA INC	1 002,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	722030930	ACHAT DE MATÉRIAUX (2023-1882)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1882)	340,30 \$
2023-05-16	722028127	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1879)	Francis Blondeau	Maxime Marquis (2023-1879)	662,03 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19365		2023-06-09	04179	INTER BOUCHERVILLE INC	5 314,67 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19365	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04179	Nom: INTER BOUCHERVILLE INC	Montant: 5 314,67 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	385164	ACHAT DE PIÈCES ET RÉPARATION - VÉHICULE (2023-6326)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6326)	4 868,31 \$
2023-05-17	CM869784	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 869784 (2023-6322)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6322)	(355,98 \$)
2023-05-17	869785	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6322)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6322)	711,97 \$
2023-05-17	CM869707	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 869707 (2023-6322)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6322)	(468,76 \$)
2023-05-18	869861	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6334)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6334)	203,15 \$
2023-05-17	869784	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE - VOIR CRÉDIT CM869784 (2023-6322)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6322)	355,98 \$

No paiement: S19366	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 165,51 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-05	41008	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	165,51 \$

No paiement: S19367	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04101	Nom: LIBRAIRIE ALIRE	Montant: 511,35 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	185509	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	450,61 \$
2023-05-18	185508	ACHAT DE LIVRES NUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	20,68 \$
2023-05-18	185510	FRAIS D'ACCES ET DE VEROUS / LIVRES NUMÉRIQUES / AUDIONUMÉRIQUES (2023-9047)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-9047)	40,06 \$

No paiement: S19368	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 3 140,24 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	190948	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	166,69 \$
2023-05-15	190933	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	114,24 \$
2023-05-15	190936	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	178,97 \$
2023-05-15	190934	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	62,90 \$
2023-05-15	190763	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	41,95 \$
2023-05-15	190762	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	40,90 \$
2023-05-15	190935	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	322,53 \$
2023-05-15	190937	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	57,65 \$
2023-05-19	190951	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	23,05 \$
2023-05-19	190947	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	666,54 \$
2023-05-19	190949	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	31,45 \$
2023-05-19	191213	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	81,74 \$
2023-05-19	190946	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	572,46 \$
2023-05-19	190931	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	436,64 \$
2023-05-19	190930	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	342,53 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19369		2023-06-09	01258	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	297,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	CW30094502	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	46,15 \$
2023-05-16	CW30088610	LOCATION DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	47,20 \$
2023-05-16	CWQ30088615	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	31,45 \$
2023-05-16	CW30088504	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	31,45 \$
2023-05-16	CWQ30088622	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	62,84 \$
2023-05-16	CW30088614	ACHAT DE LIVRES (2023-9049)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard (2023-9049)	78,65 \$
No paiement: S19370		Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04319	Nom: LOCATION SAUVAGEAU	Montant: 2 009,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-01	M284418-25	LOCATION VEHICULES - TRAVAUX PUBLICS (2022-8001)	Sébastien Gravel	Jasmin Savard (2022-8001)	2 009,76 \$
No paiement: S19371		Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05690	Nom: MANUTEL PRODUITS INDUSTRIELS	Montant: 646,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	99432	ACHAT DE GANTS (2023-1890)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1890)	646,74 \$
No paiement: S19372		Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 96034	Nom: MARTIN INC	Montant: 216,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	1005177	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	145,61 \$
2023-05-16	1005178	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	21,85 \$
2023-05-16	1005176	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	48,56 \$
No paiement: S19373		Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant: 1 617,38 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	181197	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-1940)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1940)	808,69 \$
2023-05-16	181099	ACHAT DE MÉLANGE DE TERRE (2023-1940)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1940)	808,69 \$
No paiement: S19374		Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03074	Nom: MAXIGAZ INC	Montant: 131,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	343757	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)	131,07 \$
No paiement: S19375		Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 189,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	13263	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1002)	97,73 \$
2023-05-16	13278	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1002)	40,24 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19375	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05775	Nom: MBM EXTERMINATION INC.	Montant: 189,71 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-16	13276	GESTION PARASITAIRE (2023-1002)	Yannick Raymond	Vasco Morgado (2023-1002)	51,74 \$
No paiement: S19376	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04347	Nom: MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant: 11 557,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	560867	REPARATION DE VEHICULE (2023-1848)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1848)	11 557,70 \$
No paiement: S19377	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04007	Nom: MULTI PRESSION L C INC	Montant: 1 218,10 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	SE-39354	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6328)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6328)	518,94 \$
2023-05-18	FA-57892	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6318)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6318)	699,16 \$
No paiement: S19378	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 00023	Nom: NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.	Montant: 1 038,22 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-20	2304201	SERVICES DE FORESTERIE URBAINE - EXPERTISE D'ARBRES (2022-9036)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2022-9036)	1 038,22 \$
No paiement: S19379	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04199	Nom: NAVADA LTÉE	Montant: 747,34 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	330138	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFRIGERATION À L'AMMONIAC - ARENA (202	Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-9134)	747,34 \$
No paiement: S19380	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03499	Nom: NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant: 235,98 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	90681306	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1897)	Jasmin Savard	Anik Fortin (2023-1897)	150,93 \$
2023-05-17	90681653	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1907)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1907)	79,68 \$
2023-05-17	90680698	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1821)	Martin Latulippe	Francis Blondeau (2023-1821)	5,37 \$
No paiement: S19381	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER	Montant: 1 094,79 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-11	524957/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-2002)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-2002)	1 094,79 \$
No paiement: S19382	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 05029	Nom: PIECES DE REMORQUES TEXTRAIL (NUERA TRANSPORT)	Montant: 2 109,27 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	468206-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6323)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6323)	2 109,27 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19383	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 96125	Nom: PIERRE PREVOST CONSEIL INC.	Montant: 3 334,28 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	1321-08-01	SERVICES PROFESSIONNELS - CONSULTATIONS PUBLIQUES (URBANISME)- (2023-9167)	Jasmin Savard	Anik Fortin (2023-9167)	3 334,28 \$
No paiement: S19384	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 00196	Nom: PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	Montant: 361,94 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	F0224307 00	APPEL DE SERVICE (2023-6306)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6306)	361,94 \$
No paiement: S19385	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04116	Nom: PRESCOTT S.M.	Montant: 1 148,29 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	540935	ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER (2023-1903)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1903)	1 148,29 \$
No paiement: S19386	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 12,61 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	0819581	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENT (2023-6359)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6359)	12,61 \$
No paiement: S19387	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04706	Nom: QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant: 327,20 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-04	0547449	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-2005)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-2005)	37,14 \$
2023-05-17	0548195	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-6129)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-6129)	45,90 \$
2023-05-18	0548302	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 0548303	Dominique-Anne Soucie		(285,14 \$)
2023-05-18	0548303	VOIR CRÉDIT 0548302	Dominique-Anne Soucie		285,14 \$
2023-05-17	0548194	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 0546824 (2023-1930)	Jean-François Blanchette	Éric Valotaire (2023-1930)	(19,75 \$)
2023-05-17	0548191	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1930)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1930)	263,91 \$
No paiement: S19388	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 00823	Nom: REGULVAR INC	Montant: 609,37 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	294978	RENOUVELLEMENT DE LICENCE ENTELIWEB - ARÉNA (2023-1962)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1962)	609,37 \$
No paiement: S19389	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 628,63 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	283533	APPEL DE SERVICE - CHALET ALEXANDRA (2023-1936)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1936)	628,63 \$
No paiement: S19390	Date: 2023-06-09	Référence Fourn.: 04913	Nom: Service d'entretien menager Vimont inc.	Montant: 5 063,41 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-30	17085	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER (2022-9096)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9096)	5 063,41 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	S19391	Date:	2023-06-09	Référence Fourn.:	05253	Nom:	SOLUTIONS D'AFFAIRES XEROX CANADA SRI (GROUPE CT)	Montant:	43,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-16	IN1005236	LECTURE DE COMPTEUR SUR COPIEUR (2023-1926)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1926)		43,36 \$	
No paiement:	S19392	Date:	2023-06-09	Référence Fourn.:	58201	Nom:	SPLEX TECHNOLOGIES INC. (SPORDLE INC.)	Montant:	5 834,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-01	300044	ACHAT DE LICENCE ANNUELLE DU LOGICIEL SPLEX POUR TERRAINS SPORTIFS (2023-92			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-9221)		5 834,98 \$	
No paiement:	S19393	Date:	2023-06-09	Référence Fourn.:	03131	Nom:	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	Montant:	300,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-08	FC-321205	PIÈCES/MATÉRIAUX - VOIRIE (2023-1099)			Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1099)		300,77 \$	
No paiement:	S19394	Date:	2023-06-09	Référence Fourn.:	03562	Nom:	TECH-MIX (BAUVAL)	Montant:	1 650,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-15	1050751	ASPHALTE ROUTIER (2023-9017)			Eric Valotaire	Éric Painchaud (2023-9017)		1 650,77 \$	
No paiement:	S19395	Date:	2023-06-09	Référence Fourn.:	05037	Nom:	Total Home Training	Montant:	9 362,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-18	1383	ENSEIGNEMENT DE COURS (2023-1878)			Eric Carignan	Jasmin Savard (2023-1878)		9 362,50 \$	
No paiement:	S19396	Date:	2023-06-09	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANADA LTEE	Montant:	235,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-19	25383676	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1960)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1960)		75,88 \$	
2023-05-19	25382852	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1960)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1960)		85,48 \$	
2023-05-16	25375470	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-1929)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1929)		74,16 \$	
No paiement:	S19397	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03058	Nom:	ACIER PICARD INC.	Montant:	1 376,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-18	1794179	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6331)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6331)		1 376,49 \$	
No paiement:	S19398	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	00341	Nom:	ADMITEC INC	Montant:	759,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	FCA0002949	ACHAT DE MATÉRIEL - CAMP DE JOUR (2023-4125)			Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4125)		759,98 \$	
No paiement:	S19399	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	01590	Nom:	AGFMQ / ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES	Montant:	1 460,18 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	S19399	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	01590	Nom:	AGFMQ / ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES	Montant:	1 460,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-06-08	20230608	INSCRIPTION AU COLLOQUE ANNUEL 2023 DE L'AGFMQ - FINANCES (2023-2010)			Maxime Marquis	Francis Blondeau (2023-2010)		1 460,18 \$	
No paiement:	S19400	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04766	Nom:	ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ)	Montant:	287,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-22	7018	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ANIMATION (2023-1966)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-1966)		287,07 \$	
No paiement:	S19401	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	95624	Nom:	ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS DU QUEBEC (TPQUEBEC)	Montant:	304,68 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-04	008717	CONFÉRENCE - NEGIE (18 AVRIL 2023) (2023-4055)			Véronique Guité	Veronique Guité (2023-4055)		304,68 \$	
No paiement:	S19402	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	01852	Nom:	BELANGER SAUVE AVOCATS	Montant:	1 940,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	0000418594	SERVICES PROFESSIONNELS - COUR MUNICIPALE (2023-1405)			Sandra Ruel	Cassandra Comin Bergonzi (2023-1405)		1 940,20 \$	
No paiement:	S19403	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	50027	Nom:	BFL CANADA	Montant:	2 472,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-26	636386	RENOUVELLEMENT ASSURANCES RESPONSABILITE POUR LES PARCS ROULI-ROULANT			Sandra Ruel			2 472,52 \$	
No paiement:	S19404	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NORTRAX)	Montant:	1 973,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	8203541	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6344)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6344)		1 830,23 \$	
2023-05-25	8203576	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6344)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6344)		143,62 \$	
No paiement:	S19405	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03205	Nom:	CHAUSSURES 22 SECURITE	Montant:	2 055,05 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-30	230428	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-2050, 2023-4150, 2023-9063)			Vasco Morgado	Éric Painchaud (2023-2050), Veronique Guité (2023-4150), Vasco M		2 055,05 \$	
No paiement:	S19406	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04767	Nom:	COMAQ	Montant:	1 084,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-13	1024882	INSCRIPTION A UN CONGRES - 54ES ASSISES ANNUELLES (2023-1768)			Sandra Ruel	Sandra Ruel (2023-1768)		1 084,21 \$	
No paiement:	S19407	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION DJL INC	Montant:	362,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19407	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04640	Nom: CONSTRUCTION DJL INC	Montant: 362,71 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	2023 18022774	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)	187,77 \$
2023-05-23	2023 18022364	PIERRE CONCASSÉE (2021-9102)	Maxime Fournier	Vasco Morgado (2021-9102)	174,94 \$

No paiement: S19408	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 95905	Nom: DISTRIBUTIONS MELI MELO - DISTRIBUTEUR AMARO	Montant: 45,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	--------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	204-7672	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	22,50 \$
2023-04-24	204-7261	18L D'EAU DE SOURCE (2022-9164)	Gabrielle Cartier	Jasmin Savard (2022-9164)	22,50 \$

No paiement: S19409	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04349	Nom: ELECTRIMAT LTEE	Montant: 925,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	FC00504529	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6389)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6389)	21,16 \$
2023-05-26	FC00505457	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6388)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6388)	122,56 \$
2023-05-26	FC00505456	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6388)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6388)	91,93 \$
2023-05-23	FC00504530	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6388)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6388)	660,81 \$
2023-05-26	FC00505349	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6382)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6382)	29,12 \$

No paiement: S19410	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 51563	Nom: EMILIE HEGEDUS	Montant: 1 500,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-15	296	FORMATION DE GARDIENS AVERTIS (2023-4129)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-4129)	1 500,00 \$

No paiement: S19411	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 05484	Nom: Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	Montant: 27 840,22 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	------------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	3652	TRAVAUX D'ABATTAGE (2022-9099)	Eric Painchaud	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9099)	17 109,37 \$
2023-05-23	3653	TRAVAUX D'ELAGAGE (2022-9098)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-9098)	10 730,85 \$

No paiement: S19412	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03282	Nom: EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	Montant: 688,29 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	FA-94420	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6336)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6336)	688,29 \$

No paiement: S19413	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03398	Nom: EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	Montant: 1 260,30 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	INV56754	ACHAT DE PEINTURE (2023-1107)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1107)	1 090,17 \$
2023-05-24	INV56755	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-1112)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1112)	170,13 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19414	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 02154	Nom: EUROFINS ENVIRONEX	Montant: 31,79 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-31	853825	ECHANTILLON D'EAU POTABLE (2022-9161)	Marie-Eve Ferland	Éric Painchaud (2022-9161)	31,79 \$
No paiement: S19415	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 59743	Nom: GARS DU SON (LE)	Montant: 954,30 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-20	20-05-2023	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT (2023-9011)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	379,42 \$
2023-05-25	25-05-2023	SERVICE DE TECHNICIEN ET EQUIPEMENT - LANCEMENT DU PIANO PUBLIC (2023-9011)	Josée Véronneau	Martin Latulippe (2023-9011)	574,88 \$
No paiement: S19416	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 00567	Nom: GENERAL BEARING SERVICE INC	Montant: 43,12 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	750827	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6335)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6335)	43,12 \$
No paiement: S19417	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 224,20 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-20	M30015903952	CONTENEUR RESIDUS REBUTS SECS (2023-9155)	Marie-Eve Ferland	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9155)	224,20 \$
No paiement: S19418	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03255	Nom: GROUPE ARCHAMBAULT INC	Montant: 161,70 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-26	CW30106122	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	44,10 \$
2023-05-24	CW30102319	ACHAT DE LIVRES (2023-9045)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2023-9045)	117,60 \$
No paiement: S19419	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03560	Nom: GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)	Montant: 3 098,35 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	F3516883	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2023-1916)	Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2023-1916)	3 098,35 \$
No paiement: S19420	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04179	Nom: INTER BOUCHERVILLE INC	Montant: 1 032,55 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	869707	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6322)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6322)	1 032,55 \$
No paiement: S19421	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04880	Nom: JARDINS W.G. CHARLEBOIS INC. (LES)	Montant: 500,00 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-06-08	20230608	LIBÉRATION DE DÉPÔT SOUMISSION - FOURNITURE DE PLANTES ANNUELLES 2023 (23DI	Stéphanie Fournier		500,00 \$
No paiement: S19422	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04814	Nom: L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	Montant: 51,73 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19422		2023-06-16	04814	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	51,73 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	41066	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	51,73 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19423		2023-06-16	04814	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	536,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	154505	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	513,47 \$
2023-05-14	13874	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-1143)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1143)	23,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19424		2023-06-16	00166	LESLIE MACDONALD	348,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-04-17	170423-1	TRADUCTION DE DOCUMENTS (2023-10025)	Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-10025)	94,10 \$
2023-05-14	140523-1	TRADUCTION DE DOCUMENTS (2023-10025)	Mélanie Dallaire	Mélanie Dallaire (2023-10025)	254,69 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19425		2023-06-16	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	132,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-19	191214	ACHAT DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	152,88 \$
2023-05-26	191216	RETOUR DE LIVRES (2023-9048)	Elizabeth Jacques	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2023-9048)	(19,90 \$)
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19426		2023-06-16	04702	LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	6 136,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-26	26823880-01	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6390)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6390)	432,72 \$
2023-05-23	26850419-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-1969)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1969)	300,64 \$
2023-05-26	26823880-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2023-6390)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6390)	122,02 \$
2023-05-24	26334491-00	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - LAMPADAIRE (2023-1502)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1502)	5 280,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19427		2023-06-16	05896	MACPEK INC.	1 330,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	21243478-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6345)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6345)	127,68 \$
2023-05-26	21243580-00	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6350)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6350)	1 202,93 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S19428		2023-06-16	96034	MARTIN INC	200,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	1005776	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	21,85 \$
2023-05-23	1005778	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	45,11 \$
2023-05-23	1005777	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2023-9008)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-9008)	133,98 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	S19429	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03074	Nom:	MAXIGAZ INC	Montant:	196,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	343937	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2021-9005)			Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2021-9005)		196,61 \$	
No paiement:	S19430	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	51879	Nom:	MELISSA ROCH	Montant:	1 768,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-16	20230515	ENSEIGNEMENT DE COURS - STRETCHING ET ZUMBA (2023-4171)			Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4171)		1 768,00 \$	
No paiement:	S19431	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04347	Nom:	MONTMORENCY FORD (1997) INC	Montant:	2 688,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-25	28287	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6348)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6348)		25,91 \$	
2023-05-24	28141	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6338)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6338)		1 027,85 \$	
2023-05-25	561324	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6347)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6347)		1 634,37 \$	
No paiement:	S19432	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04029	Nom:	MULTI-SURFACES GIGUEREINC	Montant:	12 709,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-23	17549	TRAVAUX RENIVELAGE (2022-1840)			Vasco Morgado	Jasmin Savard en remplacement de Conseil municipal (2022-1840)		12 709,11 \$	
No paiement:	S19433	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	59322	Nom:	NATHALIE COUTU	Montant:	1 260,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-16	037	ENSEIGNEMENT DE COURS - TAI CHI (2023-4168)			Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4168)		1 260,00 \$	
No paiement:	S19434	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE	Montant:	2 904,27 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	330904	INSPECTION - REFRIGERATION "CLASSE B" (ARENA ERIC-SHARP) (2022-9156)			Yannick Raymond	Vasco Morgado (2022-9156)		2 352,39 \$	
2023-05-26	330814	INSPECTION MENSUELLE DU SYSTEME DE REFRIGERATION - ARENA (2022-9134)			Yannick Raymond	Éric Painchaud (2022-9134)		551,88 \$	
No paiement:	S19435	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03499	Nom:	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)	Montant:	661,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-08	90647291	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1858)			Francis Blondeau	Martin Latulippe (2023-1858)		319,44 \$	
2023-05-24	90699338	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1939)			Martin Latulippe	Yannick Raymond (2023-1939)		98,88 \$	
2023-05-25	90706628	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2023-1923)			Vasco Morgado	Vasco Morgado (2023-1923)		243,53 \$	
No paiement:	S19436	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	54680	Nom:	ODILE CLEMENT	Montant:	1 998,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-18	041	ENSEIGNEMENT DE COURS - YOGA (2023-4167)			Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4167)		1 998,00 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:	S19437	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	00168	Nom:	OUTILS PIERRE BERGER INC	Montant:	590,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-25	548810	ACHAT DE MATÉRIEL - BÂTIMENTS (2023-6400)			Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-6400)		324,39 \$	
2023-05-25	D07654	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6339)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6339)		266,57 \$	
No paiement:	S19438	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	59631	Nom:	PIECES D'AUTO SUPER	Montant:	920,19 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-24	637541/1	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6337)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6337)		920,19 \$	
No paiement:	S19439	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	00196	Nom:	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	Montant:	1 299,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-25	F0224572 00	ACHAT DE PNEUS (2023-1954)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-1954)		1 299,91 \$	
No paiement:	S19440	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	50007	Nom:	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)	Montant:	1 977,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-01	9864919407	SERVICE DE COURRIER - URBANISME - VOIR CRÉDIT 9866445794 ET 9866445795			Francis Blondeau			5 932,32 \$	
2023-05-12	9866445795	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 9864919407			Francis Blondeau			(1 977,44 \$)	
2023-05-12	9866445794	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 9864919407			Francis Blondeau			(1 977,44 \$)	
No paiement:	S19441	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	53433	Nom:	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	Montant:	1 939,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-04	Q2100390	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2023-1723)			Francis Blondeau	Francis Blondeau (2023-1723)		1 939,18 \$	
No paiement:	S19442	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	04706	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montant:	310,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-25	0548637	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6346)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6346)		310,17 \$	
No paiement:	S19443	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	01541	Nom:	RABAIS CAMPUS	Montant:	29,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-04-05	764195247	RENOUVELLEMENT - ABONNEMENT - PERIODIQUE (2023-2038)			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2023-2038)		29,84 \$	
No paiement:	S19444	Date:	2023-06-16	Référence Fourn.:	03756	Nom:	REAL HUOT INC	Montant:	434,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation			Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		Payé au fournisseur	
2023-05-23	5545561	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2023-1322)			Maxime Fournier	Maxime Fournier (2023-1322)		434,81 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
REGISTRE DES CHÈQUES
DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement: S19445	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 54466	Nom: RELAIS EXPERT - CONSEIL	Montant: 1 430,86 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-03-01	9351	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - MARS ET AVRIL 2023 (2023-9228)	Véronique Guité	Veronique Guité (2023-9228)	1 430,86 \$
No paiement: S19446	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 00950	Nom: RELIURE TRAVACTION (1991) INC	Montant: 119,46 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	127715	RELIURE DE VOLUMES (2022-1057)	Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2022-1057)	119,46 \$
No paiement: S19447	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03971	Nom: SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	Montant: 313,20 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	283796	ACHAT DE CADENAS (2023-6133)	Jean-François Blanchette	Dominique Anne-Soucie (2023-6133)	132,34 \$
2023-05-17	283561	ACHAT DE CLÉS (2023-4166)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2023-4166)	14,38 \$
2023-05-24	283763	ACHAT DE CADENAS (2023-6133)	Jean-François Blanchette	Dominique Anne-Soucie (2023-6133)	166,48 \$
No paiement: S19448	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 00290	Nom: SIGNAL SERVICES INC	Montant: 528,89 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	123001	ACHAT DE MATÉRIEL - VOIRIE (2023-2011)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-2011)	528,89 \$
No paiement: S19449	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 04263	Nom: SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	Montant: 3 059,22 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-17	1438584-45	ELEVATEUR HYDRAULIQUE SKYJACK (2023-1900)	Yannick Raymond	Yannick Raymond (2023-1900)	3 059,22 \$
No paiement: S19450	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 01217	Nom: SOCIETE DE SAUVETAGE	Montant: 4 666,52 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	213639	MANUEL CANADIEN DE SAUVETAGE (2023-1944)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1944)	4 666,52 \$
No paiement: S19451	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03562	Nom: TECH-MIX (BAUVAL)	Montant: 527,33 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	1050918	ASPHALTE ROUTIER (2023-1109)	Eric Valotaire	Éric Valotaire (2023-1109)	527,33 \$
No paiement: S19452	Date: 2023-06-16	Référence Fourn.: 03693	Nom: TENAQUIP	Montant: 2 408,50 \$	
Date facture	No Facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-22	15372698-00	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-1927)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1927)	101,00 \$
2023-05-26	15385997-00	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2023-1955)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2023-1955)	1 488,52 \$
2023-04-24	15314989-00	ACHAT DE MATÉRIEL - FÊTES LOCALES (2023-1799)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-1799)	665,18 \$
2023-05-17	15367650-00	ACHAT DE MATÉRIEL - URBANISME (2023-1911)	Jasmin Savard	Anik Fortin (2023-1911)	153,80 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2023-06-01 AU 2023-06-19

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S19453		2023-06-16	05037	Total Home Training		719,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-18	1384	ENSEIGNEMENT DE COURS - BASKETBALL (2023-4170)		Eric Carignan	Éric Carignan (2023-4170)	719,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S19454		2023-06-16	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL		1 318,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-23	2223-587	SERVICES INFORMATIQUES - 23 AVRIL AU 06 MAI 2023 (2023-9038)		Francis Blondeau	Jasmin Savard (2023-9038)	1 318,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S19455		2023-06-16	00019	WURTH CANADA LTEE		1 410,23 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-24	25387802	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6330)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6330)	17,02 \$
2023-05-23	25384552	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6330)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6330)	85,48 \$
2023-05-24	25387888	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2023-6330)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2023-6330)	1 307,73 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S19456		2023-06-16	96167	YVETTE GRISHINA		1 782,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2023-05-25	1	SERVICES PROFESSIONNELS - ANIMATION (2023-2027)		Josée Véronneau	Josée Véronneau (2023-2027)	1 782,00 \$
Grand total :						1 579 707,94 \$



Transactions bancaires
Du : 2023-06-01 au : 2023-06-19
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Finance	75.73
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	77.49
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	77.81
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Tuxedo	69.72
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	97.90
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	261.21
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	694.01
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	1 239.87
2023-06-01	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	617.79
2023-06-01	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	185.74
2023-06-05	Déductions à la sources - fédéral - période 11	12 626.44
2023-06-05	Déductions à la sources - fédéral - période 11	41 585.57
2023-06-05	Déductions à la sources - provincial - période 11	145 082.37
2023-06-05	Achat carte de crédit	5 363.72
2023-06-06	Salaires nets période 12	366 636.32
2023-06-06	Frais perception comptes de taxes	126.56
2023-06-15	Frais bancaire pour B-CITI	28.10
2023-06-19	Déductions à la sources - fédéral - période 12	11 938.04
2023-06-19	Déductions à la sources - fédéral - période 12	58 188.08
2023-06-19	Déductions à la sources - provincial - période 12	181 770.23
	Total	826 742.70

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-avril à mi-mai 2023
Date effective de paiement : 2023-06-05

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Comin Bergonzi, Cassandra	Registre Foncier	Consultations du registre foncier	4,00 \$
Fournier, Stéphanie	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires (bibliothèque + camps de jour)	193,73 \$
	Walmart	Achat de matériel pour informatique	116,10 \$
	Décathlon	Achat de matériel - sport	34,49 \$
	Authorize.net	Frais bancaires pour Tuxedo	47,64 \$
Latulippe, Martin	S/O	Aucune transaction	- \$
Marquis, Maxime	Udemy	Abonnement annuel - logiciel pour l'informatique	2 893,82 \$
	Infinity (voice me up)	Frais de service pour fax virtuel	1 000,00 \$
Mercure, Mélissa	Restaurant SIAM	Frais de repas - arbitrage de grief bleu	69,07 \$
	Home Dépôt	Achat de matériel pour informatique	823,01 \$
	Asana.com	Logiciel - Communications	62,17 \$
	www.doodle.com	Abonnement annuel - doodle.com	131,60 \$
	Sendinblue	Envoi de l'Infolettre - 03 mai 2023 au 02 juin 2023	69,00 \$
	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - Frais de base	28,74 \$
	www.doodle.com	Annulation d'abonnement annuel - doodle.com	(132,65) \$
Painchaud, Éric	S/O	Aucune transaction	- \$
Savard, Jasmin	Via Rail Canada inc.	Frais de pénalité - achat/annulation - billet de train pour congrès assises 2023	23,00 \$
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			5 363,72 \$

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET PARTENARIATS

Poste comptable : 02-111-00-971

	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Disponible 2023	No. résolution	Date du paiement
Festival Classica	55 725.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Corporation développement économique (CDE)	(14 866.64) \$	- \$	- \$	- \$		
RTL - Transport des aînés (1)	41 190.00 \$	51 000.00 \$	47 100.00 \$	3 900.00 \$		
Sous-total	82 048.36 \$	51 000.00 \$	47 100.00 \$	3 900.00 \$		
<u>Autres organismes</u>		54 000.00 \$				
Asphalte diffusion	(7 696.51) \$	- \$	- \$	- \$		
Association de hockey mineur de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 000.00 \$	(1 000.00) \$	2023-01-015	27 janvier 2023
Association de soccer de Saint-Lambert	- \$	- \$	4 500.00 \$	(4 500.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Chloé Derome	- \$	- \$	150.00 \$	(150.00) \$	2023-03-074	31 mars 2023
Club de boulingrin de Saint-Lambert	4 000.00 \$	- \$	7 000.00 \$	(7 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Club de patinage artistique de Saint-Lambert	- \$	- \$	1 000.00 \$	(1 000.00) \$	2023-01-016	27 janvier 2023
Club de water-polo de Saint-Lambert	- \$	- \$	300.00 \$	(300.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Conseil des aînés de Saint-Lambert	25 000.00 \$	- \$	25 000.00 \$	(25 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Conservatoire de musique de la Montérégie	5 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
L'Entreclefs	- \$	- \$	5 000.00 \$	(5 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Léa-Jeanne Tremblay	- \$	- \$	950.00 \$	(950.00) \$	2023-01-012	27 janvier 2023
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 000.00 \$	- \$	3 000.00 \$	(3 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Société chorale de Saint-Lambert	7 000.00 \$	- \$	7 000.00 \$	(7 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
Société d'histoire Mouillepiep	3 000.00 \$	- \$	- \$	- \$		
Société d'horticulture de Saint-Lambert	1 500.00 \$	- \$	3 000.00 \$	(3 000.00) \$	2023-04-122	28 avril 2023
	40 803.49 \$	54 000.00 \$	57 900.00 \$	(3 900.00) \$		
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$		
Total	122 851.85 \$	105 000.00 \$	105 000.00 \$	- \$		

(1)

Janvier à juin 2022	25 625.00 \$
Juillet à décembre 2022	37 274.50 \$
Crédit 2022 (à recevoir)	(21 709.50) \$
	<u>41 190.00 \$</u>

Projection 2023 du RTL

51 000.00 \$



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2) **Résolution de concordance et de courte échéance
relativement à un emprunt par obligations au montant de
12 943 000 \$ qui sera réalisé le 28 juillet 2023**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Saint-Lambert souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 12 943 000 \$ qui sera réalisé le 28 juillet 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts	Au montant de
CM-2003-120	8 000 \$
CM-2005-327	1 130 300 \$
2006-22	200 600 \$
2007-25	2 507 700 \$
2013-105	586 900 \$
2017-157	13 400 \$
2017-157	1 948 100 \$
2020-182	446 000 \$
2021-187	1 100 000 \$
2022-195	384 000 \$
2022-210	608 144 \$
2022-210	4 009 856 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2006 22, 2007 25, 2013 105, 2017 157, 2020 182, 2021 187, 2022 195 et 2022 210, la Ville de Saint-Lambert souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 28 juillet 2023;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 28 janvier et le 28 juillet de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou son remplaçant à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :
BANQUE NATIONALE DU CANADA
SUCCURSALE 02191
564, AVENUE VICTORIA
SAINT-LAMBERT, QC
J4P 2J5
8. Que les obligations soient signées par la mairesse et le trésorier ou son remplaçant. La Ville de Saint-Lambert, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2006 22, 2007 25, 2013 105, 2017 157, 2020 182, 2021 187, 2022 195 et 2022 210 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 28 juillet 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 1^{er} au 19 juin 2023.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBauchES ET NOMINATIONS

Période du 1er au 19 juin 2023

Date	Embauche ou nomination	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2023-06-03	Mutation	Charles McKenzie	Chef de camp	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Béatrice Châteauvert	Chef de camp	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Alex Hadley	Accompagnateur enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Amy Hert	Accompagnatrice enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Camille Jacques	Accompagnatrice enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Joël Godbout	Accompagnateur enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Alexandre Therrien	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Alexia Mann	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Alexis Waddell	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Alice Martin	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Amélie Cohade	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Audrey Leduc	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Édouard Hébert	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Élias Sestier	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Élodie Braun Carmichael	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Émilie Vaillancourt-Chénard	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Emma Samson	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Félix Désiré-Connolly	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Félix Ghayad	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Flora Martin	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Florence Legendre	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Gabrielle Cunningham	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Harold Asselin	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Henri Leduc	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Laetitia Gignac	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Réembauche	Lili-Rose Pontbriand	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Lily Contant	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Ludovic Lacasse	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Marie-Laurence Paquet	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Mathieu Fortin	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Mathys Garceau	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Olivier Villeneuve	Animateur camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Embauche	Rose April	Animatrice camp de jour	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-03	Mutation	Anne-Elizabeth Jolin	Accompagnatrice enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-05	Embauche	Souhail Gassous	Technicien en informatique niveau 3	Direction des services administratifs / Division des technologies de l'information	Col blanc	Probation
2023-06-12	Embauche	Steve Desrochers	Spécialiste en gestion de l'eau	Direction du génie, environnement et travaux publics / Division du génie	Col blanc	Probation
2023-06-12	Promotion	Isabelle Marchand	Superviseure à la paie et avantages sociaux	Direction des finances	Cadre	Régulier
2023-06-19	Réembauche	Anais Lecocq	Accompagnatrice enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire
2023-06-19	Embauche	Catherine Proulx	Stagiaire au greffe, section gestion documentaire	Direction du greffe	Col blanc	Temporaire
2023-06-19	Embauche	Patricia Da Silva Braz	Stagiaire au greffe, section gestion documentaire	Direction du greffe	Col blanc	Temporaire
2023-06-19	Mutation	Jean-François Blanchette	Contremaître aux égouts et à l'aqueduc	Direction du génie, environnement et travaux publics / Service des travaux publics	Cadre	Régulier
2023-06-19	Réembauche	Anais Lecocq	Accompagnatrice enfants handicapés	Direction de la culture et des loisirs / Division des activités aquatique et de la jeunesse	Col blanc	Temporaire

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.2)

Nominations d'autorités compétentes pour la Ville de Saint-Lambert

CONSIDÉRANT QU'une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente ».

DE NOMMER M. Steve Desrochers comme autorité compétente à l'application de la réglementation liée à l'environnement et à d'autres règlements municipaux afin de pouvoir délivrer des autorisations, des avis et constats d'infraction ;

DE NOMMER M. Émile Asselin et M. Sofiane Marette, comme autorité compétente à l'application de la réglementation d'urbanisme et d'autres règlements municipaux afin de pouvoir délivrer des permis, des autorisations, des avis et constats d'infraction.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1) **Adjudication du contrat 23TP09 - Entretien du système de réfrigération et inspection de machine fixe**

D'ADJUGER le contrat n° 23TP09 ayant pour objet l'entretien du système de réfrigération et inspection de machinerie fixe à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Navada Ltée , sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat, soit du 1er août 2023 au 31 juillet 2024 étant estimée à 98 678,44 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-831-00-522;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2) **Adjudication du contrat 23ENV07 - Évaluation de la performance de la collecte des matières organiques pour les multilogements**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a signé une convention de financement dans le cadre du Programme de financement métropolitain des projets municipaux de collecte des matières organiques dans les habitations de plus de 8 logements; (résolution 2023-01-013)

D'ADJUGER le contrat n° 23ENV07 ayant pour objet l'évaluation de la performance de la collecte des matières organiques en multilogements, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit Solinov Consultation Inc., sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale étant estimée à 66 490,04 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER le financement d'un montant de 66 490,04 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté *Fonds vert*;

D'IMPUTER la dépense aux poste budgétaire 02-470-00-411;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3) **Adjudication du contrat 23ÉQUI02 - Acquisition d'un camion 10 roues avec équipement à neige**

CONSIDÉRANT la résolution no 2023-06-195 octroyant partiellement le contrat no 23ÉQUI02 pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipement à neige à la compagnie Service d'Équipement G.D. Inc.;

CONSIDÉRANT le refus de Service d'Équipement G.D. Inc. de se conformer à sa soumission en date du 16 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise W. Côté & Fils Ltée est l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la deuxième soumission conforme la plus basse;

CONSIDÉRANT la résolution no 2022-04-114 concernant le financement de cet achat;

D'ABROGER la résolution n° 2023-06-195 ayant pour objet l'adjudication du contrat n° 23ÉQUI02 à Service d'Équipement G.D. Inc.;

D'ADJUGER partiellement le contrat n° 23ÉQUI02 ayant pour objet l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipement à neige, à l'entreprise W. Côté & Fils Ltée, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix, la valeur étant, pour le camion 10 roues et plate-forme de 380 802,95 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-08-750;

D'AUTORISER l'augmentation du financement de 57 725\$ provenant du fonds de roulement sur une période d'amortissement de 9 ans;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4) **Conclusion d'une entente avec l'UMQ - Achat regroupé de différents bacs pour la collecte des matières résiduelles pour 2024**

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Lambert a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2024;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- Permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Lambert désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les bacs roulants 360 litres ainsi que des pièces de rechange dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Ville de Saint-Lambert confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants 360 litres ainsi que des pièces de rechange nécessaires aux activités de la Ville pour l'année 2024;

QUE, pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Saint-Lambert s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Ville à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Ville. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Saint-Lambert s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Saint-Lambert s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2024, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Ville de Saint-Lambert reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 2%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1) **Autorisation pour l'installation de mangeoires dans une ruelle entre l'avenue Birch et Mercille**

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2023-73-8 *visant à modifier le règlement 2010-73 concernant les chiens, les chats et autres animaux et le règlement 2006-19 concernant les nuisances - mangeoires* est rentré en vigueur le 14 juin 2023.

D'AUTORISER l'installation de mangeoires sur le lot 2 355 613 du cadastre du Québec aux conditions suivantes:

- Que leur quantité soit limitée au nombre de dix (10) et qu'elles soient à l'épreuve des écureuils et autres animaux;
 - Qu'elles soient entretenues régulièrement et que les détritiques qu'elles génèrent soient régulièrement nettoyés par le citoyen qui les installe afin que la voie publique demeure propre
 - Qu'elles n'aient pas pour effet de nuire à la santé, à la sécurité ou au confort d'une ou de plusieurs personnes du voisinage;
 - Qu'à défaut du respect de ces conditions le Conseil peut révoquer cette autorisation.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2)

Démission et nomination - Comité de l'environnement et du développement durable

CONSIDÉRANT la nomination de la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas au Comité de l'environnement et du développement durable lors de la séance ordinaire du 14 février 2022 (résolution no 2022-02-40);

CONSIDÉRANT la démission de la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de membre de ce comité.

DE NOMMER la conseillère Julie Bourgoin en remplacement de la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas à titre de membre du Comité de l'environnement et du développement durable.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 17 mai 2023 du comité consultatif d'urbanisme.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 17 MAI 2023 À 19 H, AU 6, BOULEVARD DESAULNIERS.

MEMBRES PRÉSENTS

M^{me} Stéphanie Verreault, conseillère (Visioconférence)
M^{me} Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère
M. Luc Côté (Visioconférence)
M. Paul Guenther
M^{me} Ariane Mercier
M^{me} Tiam Sharifi
M. Pierre-François Chapleau

MEMBRE ABSENT

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M Samuel Tremblay, conseiller en urbanisme
M^{me} Angélique Vocino, secrétaire du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

1. Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 10, sous la présidence de M. Pierre-François Chapleau.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre-François Chapleau et appuyé par Alexandrine Lamoureux-Salvas et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2023
4. Résultat du sondage web
 - 4.1 PIIA -- 205, avenue Hickson – Transformation de la façade
 - 4.2 PIIA -- 555, avenue Pine – Transformation de la façade
 - 4.3 PIIA -- 41, avenue du Prince-Arthur – Transformation de la façade
 - 4.4 PIIA -- 570, avenue Desaulniers – Transformation de la façade
 - 4.6 PIIA – 305-327, avenue d'Orléans – Transformation de la façade
 - 4.7 PIIA -- 176, boulevard Queen – Transformation de la façade
 - 4.8 PIIA – 435, avenue Berkley – Transformation de la façade
5. PIIA – 1085, avenue Victoria – Déménagement d'une résidence
6. PIIA – 288, avenue de Sanford – Agrandissement et Transformation de la façade



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

7. PIIA – 477, avenue de Merton –
Agrandissement et Transformation de la façade
8. PIIA – 171, avenue Irvine – Construction neuve
9. PIIA – 720, avenue Smiley – Agrandissement et Transformation de la façade
10. PIIA – 379, avenue de Sanford – Agrandissement et Transformation de façade
11. PIIA – 20, avenue de Normandie – Transformation de la façade
12. PIIA – 43-45, avenue Cadzow – Agrandissement et Transformation de la façade
13. PIIA – 145, avenue Rivermere – Transformation de la façade
14. PIIA — 887, avenue de Boissy – Transformation de façade
15. PIIA — 817, avenue de Boissy – Transformation de façade
16. PIIA — 193, avenue Osborne – Transformation de façade
17. PIIA — 562, avenue Birch – Transformation de façade
18. PIIA — 48, boulevard de l'Union – Transformation de façade
19. PIIA — 175, avenue Riverside – Affichage
20. PIIA — 390, avenue Sir-Wilfrid-Laurier – Affichage
21. PIIA — 240, avenue Merton – Transformation de la façade
23. Levée de la séance



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

3. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2023

Il est proposé par Pierre-François Chapleau et appuyé par Ariane Mercier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 avril 2023.



4. Résultat du sondage web

- 4.1 PIIA -- 205, avenue Hickson – Transformation de la façade

Requérant

Mme. Hélène Lavigne et M. Pierre Barré, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des fenêtres du bâtiment.

Le requérant propose des fenêtres à battant de couleur noire.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 1 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 205, avenue Hickson, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (4)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

À la suite des discussions séance tenante, les membres du CCU trouvent déplorable qu'il n'y a aucun arbre en cours avant. Toutefois, ils sont d'accord avec le modèle de fenêtre proposé.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

• **4.2 PIIA -- 555, avenue Pine – Transformation de la façade**

Requérant

M. Bernard Marois, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement de trois fenêtres en façade avant.

Le requérant propose le remplacement des fenêtres coulissantes pour des fenêtres à guillotine de couleur blanche.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 2 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 555, avenue Pine, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (6)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

À la suite des discussions séance tenante, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

• **4.3 PIIA -- 41, avenue du Prince-Arthur – Transformation de la façade**

Requérant

Mme. Isabelle Villeneuve, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la modification des fenêtres de la véranda blanche pour des fenêtres noires, ainsi que la porte d'entrée de la véranda.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 3 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 41, avenue du Prince-Arthur, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (5)
- b) Défavorable au projet (1)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

À la suite des discussions séance tenante, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



- **4.4 PIIA -- 570, avenue Desaulniers – Transformation de la façade**

Requérant

Mme. Annick Delage et M. Geoffrey Corbeil, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des fenêtres de la résidence. La couleur proposée par les requérants est argile, comme le revêtement extérieur.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Le service est d'avis que la demande de la fenestration à trois panneaux est recevable puisque plusieurs résidences du secteur compte sur ce type d'installation, soit le 562, Desaulniers et le 530, Desaulniers.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 4 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 570, avenue Desaulniers, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (5)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (2)

À la suite des discussions séance tenante, les membres du CCU sont d'avis que la fenêtre sur la partie de droite du rez-de-chaussée de la résidence devrait conserver ces proportions de quatre (4) panneaux. Toutefois, ils sont d'accord avec les autres modifications.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA avec les recommandations suivantes :

- La fenêtre du rez-de-chaussée reste à quatre (4) panneaux.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



- **4.5 PIIA -- 182, place Upper Edison – Transformation de la façade**

Requérant

Mme. Paula Santos et M. Fernando Moura, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des ouvertures de la résidence. Les requérants proposent une fenestration blanche et d'enlever les carreaux. Les dimensions seront respectées.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 5 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 182, place Upper Edison, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (4) tous
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (3)

À la suite des discussions séance tenante, un des membres du CCU est d'avis que la fenestration devrait conserver les carreaux. Par ailleurs, les membres sont d'avis que les ouvertures devraient être de la même couleur que les soffites.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA avec les recommandations suivantes :

- La couleur des ouvertures soit la même que les soffites de la résidence.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

• **4.6 PIIA – 305-327, avenue d'Orléans – Transformation de la façade**

Requérant

Mme. Grant, Propriétaire et représentante du syndicat de copropriété

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement du revêtement léger beige existant pour du *Maibec* de couleur *Brun Muskoka*

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 6 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 305-327, avenue d'Orléans, êtes-vous :

- d) Favorable au projet (6)
- e) Défavorable au projet (0)
- f) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (1)

Après certaines clarifications du requérant, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

- **4.7 PIIA -- 176, boulevard Queen – Transformation de la façade**

Requérant

Mme. Sophie Croteau, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la réparation des fissures dans l'agrégat et de repeindre la résidence de style Néo-Tudor.

La nouvelle couleur proposée pour l'agrégat est *Blanc Ivoire CC-130* et la couleur proposée pour les poutres est *Black Bean Soup 2130-10*.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 7 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 176, boulevard Queen, êtes-vous :

- a) Favorable au projet (3)
- b) Défavorable au projet (0)
- c) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (4)

Après certaines clarifications du requérant, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



- **4.8 PIIA – 435, avenue Berkley – Transformation de la façade**

Requérant

Mme. Anne Dubreuil et M. Bernard Calloch, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des ouvertures de la résidence.

Les requérants proposent le remplacement des portes et des fenêtres de couleur blanches pour des ouvertures de couleurs noires.

Par ailleurs, les requérants souhaitent peindre la porte de garage, les corniches, les soffites et les gouttières de couleur noire.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU – 7 répondants

Question 8 : Pour le dossier PIIA transformation de la façade du 570, avenue Desaulniers, êtes-vous :

- g) Favorable au projet (5)
- h) Défavorable au projet (0)
- i) Je souhaite en discuter lors de la prochaine séance (2)

À la suite des discussions séance tenante, un des membres du CCU est d'avis que le pignon de couleur noire semble trop contrastant. Il suggère une couleur *Charcoal* afin de limiter le contraste.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA avec les recommandations suivantes :

- La couleur du pignon soit de couleur gris foncé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

5. PIIA – 1085, avenue Victoria – Déménagement d'une résidence

Requérants

M. Yannick Cloutier, Propriétaire

Mise en contexte

La demande vise le déménagement du 1085, av. Victoria sur le terrain du 453, avenue de Rothesay.

De ce fait, la demande nécessiterait un remembrement de quatre (4) lots, pour finalement les subdiviser en deux (2) lots distincts.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU sont d'avis que la présentation est en cohérence avec l'historique de la résidence.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6. PIIA – 288, avenue de Sanford – Agrandissement et Transformation de la façade

Requérants

Luc Gélinas, Architecte

Mise en contexte

Le projet consiste à transformer l'appentis existant de la résidence en y ajoutant un étage à toit plat. L'objectif est de créer un volume contemporain qui permettra de distinguer clairement le bâtiment principal de l'ajout.

En ce qui concerne les ouvertures de la résidence, le requérant souhaite les remplacer. Il propose d'installer des fenêtres à guillotine de couleur noire. La fenêtre au sous-sol à l'avant de la maison sera modifiée, et la porte d'entrée carrelée à ouverture complète sera remplacée par une porte de couleur noire à ouverture complète.

Le revêtement en bois sera remplacé par un revêtement métallique de couleur *6207-52 Ciel Obscur*, de la marque *Sico*.

Les bardeaux d'asphalte existants seront également remplacés par des bardeaux d'asphalte de couleur *Noir Double* de la marque *Iko*. De plus, le requérant souhaite ajouter cinq (5) tunnels de lumière, dont deux (2) à l'avant de la maison. Les fascias, allèges et larmiers métalliques seront tous de couleur noire.

La forme de la marquise à l'avant sera modifiée et le revêtement en bardeaux d'asphalte sera remplacé par un revêtement métallique noir.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Toutefois le service est d'avis que la proposition à toiture plate dénature le style de la résidence existante.

Vu la qualité architecturale du bâtiment visé, on souhaite mettre de l'avant le critère de l'article 3.3 a) du règlement sur les P.I.I.A 2243 :

3.3 a) Toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement ; en règle générale, une construction à toit plat n'est pas considérée comme s'intégrant harmonieusement à un environnement dominé par des constructions avec toit en pente.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent l'avis du service de l'urbanisme quant à la proposition à toiture plate de l'agrandissement.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

Toutefois, un membre trouve intéressante la proposition plus contemporaine considérant le style de la résidence du voisin de gauche immédiat.

Un autre membre soulève que le bâtiment semble déjà avoir subi d'importantes transformations dans le passé, et que ces interventions ont été faites par mimétisme. Par conséquent, il se demande pourquoi le requérant n'a pas utilisé la même approche pour ce projet. Il suggère plutôt au requérant de s'inspirer du gabarit de la section de droite.

Il souligne que la proposition est trop fenestrée et que la proposition n'est pas en lien avec l'époque de construction de la résidence.

3.8 b) ii) les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction;

Un autre membre souligne que le volume du rez-de-chaussée devrait être préservé, et qu'il serait intéressant de reculer légèrement l'agrandissement à l'étage. Cela permettrait de conserver une partie de la toiture existante du volume à un étage. De plus, cela contribuerait à atténuer l'effet de masse créé par l'agrandissement.

Certains membres remettent en question le remplacement du revêtement de bois pour du revêtement d'aluminium sur la partie supérieure de la résidence. Aussi, ils estiment que les volets devraient être conservés.

Enfin, les membres se questionnent sur la proposition de la modification du portique. Ils considèrent qu'un revêtement en bardeaux d'asphalte semble plus harmonieux.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



7. PIIA – 477, avenue de Merton – Agrandissement et Transformation de la façade

Requérants

Elaine Fortin, Bipede Architecture

Mise en contexte

Le projet vise l'agrandissement de la résidence en projection arrière et latérale gauche.

L'ajout se fait sur un étage seulement avec une toiture plate et une petite section est visible de la rue.

Le requérant propose un ajout subtil en revêtement d'aluminium noir avec une ouverture dans la paroi visible de la rue.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Un des membres doit s'absenter pour la présentation.

Les membres sont mitigés quant au revêtement extérieur proposé. Un des membres souligne que le volume noir paraît imposant et il suggère plutôt d'opter pour une couleur pâle ou blanche. Un autre membre appuie cette suggestion en mettant de l'avant les aspects liés aux changements climatiques et d'absorption de chaleur, préconisant ainsi une couleur plus pâle.

Cependant, la majorité des membres considèrent que la proposition est intéressante tel qu'elle est présentée. De plus, un des membres salue l'effort de l'architecte pour l'intégration de la fenestration à carreaux.

Certains membres soutiennent qu'aucune modification ne devrait être apportée à la résidence existante. Selon les rendus fournis, il semble y avoir des modifications, telles que la porte d'entrée, la marquise et les ouvrages métalliques de la résidence de couleur blanche.

Enfin, les membres se demandent s'il ne serait pas nécessaire d'ajouter un garde-corps au perron avant afin de respecter les normes du code national du bâtiment. Si tel est le cas, l'ajout du garde-corps devra être approuvé par le CCU.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA avec les recommandations suivantes :

- Aucune modification à la façade avant existante du bâtiment.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



8. PIIA – 171, avenue Irvine – Construction neuve

Requérants

Stéphane Bergevin, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la démolition du bâtiment existant insalubre et la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale de deux étages. Le projet de démolition a été approuvé par le comité de démolition lors de la séance tenue lors du mois de janvier 2023.

Le comité de démolition a établi certaines conditions pour la nouvelle construction, soit :

- Aucun arbre ne sera abattu et une proposition d'aménagement extérieur devra être acceptée par le conseil;
- Advenant l'ajout d'un garage à la proposition, celui-ci devra être en recul de la façade avant du bâtiment;
- Le niveau du rez-de-chaussée devra respecter le niveau du rez-de-chaussée des voisins immédiats;
- La façade avant devra être revêtue en totalité de maçonnerie;
- La hauteur maximale du futur bâtiment ne devra pas dépasser la hauteur des bâtiments voisins.

Le requérant propose donc un projet correspondant à ces critères.

Il suggère la construction d'une maison de deux étages avec un garage en recul de la façade principale. Le demandeur souhaite l'installation d'une toiture quatre (4) versants en bardeau d'asphalte *Bp* modèle *Mystique noir 2 tons*.

La façade avant sera en brique rouge de marque *Brampton* et de modèle *Gibson*. Sur les autres façades, le requérant suggère la même maçonnerie rouge que sur la façade avant, en plus de proposer l'ajout d'un revêtement d'aluminium modèle *Tiago* et de couleur noire.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à plusieurs objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres constatent une amélioration significative la proposition depuis la dernière présentation. Cependant, ils sont d'avis que certains éléments pourraient encore être modifiés pour bonifier le projet.

Tous d'abord, les membres trouvent que le garage occupe trop d'espace dans la proposition de façade avant. Ils suggèrent au requérant de réduire la taille de la porte de garage, sans que cela n'affecte les dimensions intérieures. Cela permettrait aussi d'équilibrer les volumes.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

En effet, les membres observent que la section de façade en retrait du garage a des dimensions similaires à la section de façade avant qui se retrouve au premier plan. Ils suggèrent au requérant d'agrandir la façade au premier plan. Un membre suggère spécifiquement d'augmenter la largeur de cette section afin qu'elle dépasse en proportion la façade en retrait du garage. Cette modification permettrait, du même coup, au requérant d'augmenter la superficie de son walk-in à l'étage.

Un membre propose de reculer davantage l'étage au-dessus du garage pour créer une volumétrie différente et mettre en évidence le volume principal de manière plus marquée.

De plus, un membre met en évidence la possibilité d'améliorer le jeu de brique en soldat en ajoutant des éléments de maçonnerie au-dessus de chaque ouverture. Aussi, elle conteste le choix de la porte d'entrée principale, estimant qu'une porte plus classique serait plus en harmonie avec les autres résidences du secteur.

Un des membres exprime sa déception de voir des maisons dites contemporaines dans un quartier où se trouvent principalement de petits bungalows d'époque.

Enfin, les membres souhaiteraient avoir un échantillon de maçonnerie afin d'imaginer le résultat final.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. PIIA – 720, avenue Smiley – Agrandissement et Transformation de la façade

Requérants

Mme. Kim Lalonde et M. Jean-François Hotte, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise l'agrandissement de la résidence existante en façade latérale gauche.

Les requérants souhaitent récupérer l'espace vide créé par le garage et le volume de la résidence actuelle pour créer une nouvelle extension. Ils proposent la récupération de certains éléments référant au bâtiment existant, tels que la toiture à deux (2) versants, la brique et la fenestration.

Afin d'uniformiser l'ensemble, les requérants proposent que les fenêtres, les fascias, les solins, les gouttières et les colonnes soient de couleur noire.

Finalement, le revêtement léger blanc actuellement utilisé en pignon sera remplacé par du revêtement léger de couleur noir posé à la verticale.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU saluent le travail de l'architecte quant à l'intégration du nouveau volume. Aussi, les membres apprécient la proposition de la façade avant secondaire et l'intégration de certains éléments plus contemporains.

Plusieurs discussions sont générées concernant l'abaissement de la toiture du nouveau volume. En effet, certains membres suggèrent le prolongement de la toiture existante sans effectuer de rabaissement. Cependant, la majorité des membres estime que la proposition actuelle est la meilleure option.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. PIIA – 379, avenue de Sanford – Agrandissement et Transformation de façade

Requérants

Mme. Valerie Fournier-Hanson, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise l'agrandissement en chien assis en projection arrière du 2^e étage de la toiture à deux versants.

La requérante souhaite remplacer la couleur blanche des pignons existants pour du revêtement *Maibec* de couleur *364 Brick Red*.

Par ailleurs, la requérante souhaite ajouter une marquise au-dessus de la porte d'entrée de la résidence. Elle suggère des colonnes massives recouvertes en aluminium gris foncé. De plus, elle propose le remplacement de la porte d'entrée principale.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Toutefois, le service est d'avis que la forme proposée pour la nouvelle marquise est incompatible avec le style architectural de la résidence existante.

3.8 b)

- ii) *les modifications proposées sont basées sur des fondements historiques et elles évitent de donner une apparence incompatible avec l'âge, le style architectural ou la période culturelle d'une construction ;*

Le service est d'avis qu'une marquise pourrait être ajoutée à la résidence, mais que la proposition doit être retravaillée.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent l'avis du service de l'urbanisme quant à l'ajout de la nouvelle marquise en façade avant. Effectivement, ils estiment que la proposition de la marquise contemporaine ne s'harmonise pas avec le style de la résidence. Toutefois, le comité est ouvert à l'idée d'ajouter une marquise à la résidence.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de conserver le projet à l'étude et demandent des modifications selon les considérations mentionnées plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11. PIIA – 20, avenue de Normandie – Transformation de la façade

Requérants

M. Jad Salem, Architecte

Mise en contexte

Maison unifamiliale isolée de deux étages en maçonnerie de pierre, datée de 1949.

La demande vise l'agrandissement de la résidence sur les deux façades latérales et à l'arrière du bâtiment existant. L'agrandissement vise une mise en valeur du volume existant par le retrait des nouveaux volumes.

Par ailleurs, aucun changement n'est apporté à la façade d'origine.

La nouvelle proposition avance toujours un agrandissement par deux volumétries distinctes sur les façades latérales droite et gauche.

Aggrandissement en projection gauche :

À la suite des commentaires du dernier CCU, le professionnel tente d'adapter la volumétrie de gauche. En effet, celui-ci propose d'éliminer la courbure du volume pour ainsi, diminuer son impact visuel. Cependant, le professionnel suggère une petite marquise fine en guise de protection pour les résidents.

La volumétrie de gauche est sur un étage. Celle-ci est en recul de 19 pieds du bâtiment existant, permettant de mettre davantage en valeur la façade existante.

Une finition de pierre Saint-Marc lisse servira de revêtement extérieur, tandis qu'un bandeau de pierre Saint-Marc texturée délimitera le rez-de-chaussée de l'étage, rappelant la texture du volume existant.

Le requérant fait remarquer qu'une haie de cèdres imposante existante cache l'agrandissement proposé, ce qui fait que l'agrandissement n'est pas visible de la rue.

De plus, sur la proposition précédente, une lucarne supplémentaire était ajoutée sur la pente de la toiture latérale gauche. Dans la nouvelle proposition, cette lucarne est remplacée par une fenêtre encastrée, ce qui fait que le volume du bâtiment existant est conservé.

Aggrandissement en projection droite :

Le volume suggéré sur la droite est davantage en retrait comparativement à la proposition précédente, permettant ainsi de mettre en valeur le volume d'origine. Ce recul permet aussi de diminuer l'impact visuel de la rue lorsque l'on passe devant la résidence.

La proposition est sur deux étages. La finition du rez-de-chaussée est faite de pierre Saint-Marc lisse. Un bandeau de pierre Saint-Marc texturée est visible entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage, rappelant la texture du bâtiment d'origine. De plus, l'encadrement en pierre autour de la porte de garage rappelle le détail de la porte d'entrée principale.



Le professionnel suggère que le volume au 2e étage (anciennement, une toiture plate avec façade complètement vitrée) soit modifié de sorte que ce volume respecte maintenant la volumétrie du toit de la maison existante. Cependant, afin d'éviter de faire une copie par mimétisme intégral du volume de la maison existante, et par souci d'inscrire l'intervention actuelle avec une touche de contemporanéité, l'architecte propose une réinterprétation des volets de bois existants que l'on retrouve sur la maison existante : ainsi, dans l'ajout, une partie du toit en pente est tronquée pour laisser place à des persiennes de bois qui complète le volume du toit en pente.

Finalement, un silencieux architectural vitré créer une zone tampon entre la maison d'origine et l'agrandissement.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme à la majorité des objectifs et critères prévus au Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturales (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Mme Alexandrine Lamoureux-Salvas se retire de la délibération due à un conflit d'intérêts.

Les membres reconnaissent que le professionnel a réalisé un excellent travail en tenant compte des commentaires des présentations précédentes. Ils estiment que le projet évolue en harmonie avec les objectifs de la municipalité.

Agrandissement en projection droite :

Les membres du CCU considèrent que la nouvelle proposition simplifiée du volume de droite est en accord avec les commentaires précédents. Un des membres suggère de légèrement réduire la porte de garage afin de valoriser les piliers de pierre de chaque côté de l'ouverture, ce qui renforcerait également la masse de maçonnerie.

De plus, un membre souligne l'intérêt du retrait vitré proposé jusqu'au faite du toit. Il mentionne aussi que la proposition est davantage simple et discrète. Il ajoute que c'est le résultat attendu par le comité, un mélange subtil du contemporain et du mimétisme.

Par ailleurs, les membres considèrent que le choix de pierre lisse du nouveau volume crée un contraste intéressant comparativement à la pierre texturée du bâtiment existant. Ils notent que la qualité des rendus fournis permet de mieux comprendre le jeu de pierre proposé.

Néanmoins, un membre se questionne sur la façade de pierre au-dessus de la porte de garage, craignant que cela crée un volume imposant. Elle suggère l'installation de luminaire au-dessus de la porte de garage pour atténuer cet effet massif.

De plus, un autre membre se questionne sur le choix de la porte de garage. Elle estime que la proposition bénéficierait d'une porte en bois ou d'une porte plus classique avec possiblement des caissons, similaire à la porte d'entrée principale.

Agrandissement en projection gauche :



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

Les membres expriment leur satisfaction quant aux ajustements apportés le volume de gauche. Ils estiment que la proposition simplifiée s'intègre davantage au projet et met davantage en valeur le volume existant grâce à sa simplicité et à sa fenestration.

Un des membres souligne que la fenêtre pourrait être centrée dans la façade, bien que tous les membres ne partagent pas cet avis. Un autre membre suggère d'agrandir la fenêtre, tandis qu'un autre membre estime que, étant donné qu'il s'agit d'une façade secondaire, la fenestration devrait rester discrète, comme présenté.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA avec les recommandations suivantes :

- Diminuer la porte de garage en largeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



12. PIIA – 43-45, avenue Cadzow – Agrandissement et Transformation de la façade

Requérants

M. Luc Gélinas, Architecte

Mise en contexte

Le projet vise l'ajout d'un balcon couvert sur la façade avant de la résidence et d'un agrandissement en projection arrière.

Par ailleurs, le requérant souhaite la modification des portes et des fenêtres de la résidence pour la couleur *Minerai de fer*, à l'exception de la porte et des fenêtres du sous-sol de la façade latérale gauche.

Il souhaite aussi le remplacement du bardeau existant et de la membrane existante pour du bardeau d'asphalte de la compagnie *Iko*, de couleur *Noir Double*. La toiture de la nouvelle marquise sera en acier de couleur *Minerai de Fer*.

Les fascias, les solins, les gouttières et les descentes pluviales seront remplacés pour la couleur *Minerai de Fer*.

De plus, tous les revêtements extérieurs seront remplacés. La brique existante en très mauvais état, le requérant propose le remplacement de la maçonnerie pour de la brique d'argile de couleur rouge, tel que l'existant sur le niveau du rez-de-chaussée de la résidence. Pour la section haute, le requérant propose du bardeau de cèdre blanc prépeint de la compagnie *Maibec*.

Finalement, le requérant suggère l'ajout d'une lucarne en façade avant de la résidence

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Un membre mentionne que la proposition des nouvelles fenêtres ajoute du caractère à la maison. Un autre membre s'interroge sur l'utilisation de linteaux en béton et suggère, pour poursuivre les modifications apportées, d'ajouter un rang de brique en soldat au-dessus des ouvertures afin d'améliorer la proposition.

Tous les membres sont d'accord pour dire que la proposition est cohérente avec le style architectural de la municipalité, et ils considèrent que c'est un bon projet.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

13. PIIA – 145, avenue Rivermere – Transformation de la façade

Requérants

M. Cedric Langevin, Architecte

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement et la modification des fenêtres à l'arrière et sur la façade avant de l'annexe.

La porte et la fenêtre en façade avant de l'annexe seront obstruées et recouvertes d'un revêtement léger de couleur blanche. De plus, une nouvelle ouverture plein pied sera ajoutée à l'angle de l'annexe.

Le requérant propose aussi le remplacement de la maçonnerie du pignon de la marquise avant pour du revêtement léger de couleur blanc. La porte d'entrée sera aussi remplacée par une porte de pleine ouverture avec du carrelage, afin de s'harmoniser avec la fenestration existante de la résidence.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Un des membres souligne qu'il serait intéressant de positionner l'ouverture à la droite de la volumétrie.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



14. PIIA — 887, avenue de Boissy –Transformation de façade

Requérants

Mme. Louise Laliberté et M. Charles Ethier, Propriétaires

Mise en contexte

Le projet vise la réfection de la façade avant de la résidence. Les propriétaires souhaitent le remplacement des ouvertures en façade avant de couleur noire. Les fenêtres seront agrandies afin d'éliminer les panneaux tympan sous les ouvertures.

Les requérants proposent deux options de fenêtres, soit avec ou sans meneau dans la partie basse.

La porte d'entrée principale sera aussi remplacée, ainsi que ses impostes latérales.

De plus, les colonnes et les soffites seront remplacés pour la couleur blanche et les requérants propose le changement du matériau du pignon avant pour du revêtement d'aluminium à caisson, aussi de couleur blanche.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Le service est d'avis que la proposition 1 respecte davantage le style architectural de la résidence.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du CCU partagent l'avis du service de l'urbanisme quant au choix de l'option 1.

Un des membres suggère au requérant d'opter pour un différent modèle de porte d'entrée principale que celle qui est proposée. Il ajoute qu'une porte à caisson ou une porte plus classique permettrait de créer un rappel avec le nouveau motif créer dans le pignon de la marquise.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

15. PIIA — 817, avenue de Boissy – Transformation de façade

Requérants

Mme. Emmanuelle Thibault, Architecte

Mise en contexte

Le projet vise certaines modifications à la demande de PIIA déjà approuvée r2022-12-402.

D'abord, le requérant souhaite la modification de la fenêtre sur le volume en projection latérale gauche. Il propose une fenêtre double à battant.

Finalement, le revêtement en partie droite du rez-de-chaussée devait être en revêtement léger. Toutefois, le requérant souhaite faire l'installation de la même pierre qu'en façade avant.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

16. PIIA — 193, avenue Osborne – Transformation de façade

Requérants

M. Alec Stephani, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la modification du perron avant. Le requérant souhaite convertir le perron en véranda fermée.

Dans un souci de conservation de l'aspect patrimonial de la bâtisse, le requérant propose de conserver les colonnes et la corniche, tel que l'existant. Il suggère aussi l'ajout de plusieurs éléments décoratifs, tel que les « X » dans les fenêtres qui sont la signature originale des quatre (4) maisons jumelles de la rue.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres se réjouissent de la proposition présentée par le requérant. Ils soulignent le projet comme étant un exemple d'intégration, par sa simplicité et ses rappels aux éléments architecturaux d'époque.

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

17. PIIA — 562, avenue Birch – Transformation de façade

Requérants

M. Philippe Handfield, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise la réfection des balcons avant telle que l'existant. Toutefois, le requérant souhaite modifier la couleur pour du blanc.

Par ailleurs, le requérant propose le remplacement des ouvertures de la résidence. Il souhaite conserver les dimensions et les proportions existantes, mais il demande changée la couleur des ouvertures pour du noir.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



18. PIIA — 48, boulevard de l'Union – Transformation de façade

Requérants

Mme. Nathalie Miller, Propriétaire

Mise en contexte

Le projet vise le changement de la couleur du balcon avant.

Le requérant propose que les colonnes de bois, les mains courantes soient de couleur 2120-20, de Benjamin Moore.

Finalement, les panneaux au contour du balcon seront de couleur HC-166, de Benjamin Moore.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Cependant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que les barrotins du garde-corps pourraient être de la même couleur que la jupe du balcon.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres sont d'avis que la proposition ne respecte pas le milieu environnant et ils considèrent que l'ensemble des éléments de bois devraient être de couleur blanche.

3.8 a) *Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion ; il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :*

- i) *les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur ;*

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

19. PIIA — 175, avenue Riverside – Affichage

Requérants

M. Guy Morin, Professionnel

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des affichages du garage à la suite d'un changement de bannière.

Les enseignes directrices au-dessus des portes de garage resteront telles quelles.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (2234) et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

20. PIIA — 390, avenue Sir-Wilfrid-Laurier – Affichage

Requérants

M. Daniel Provencher, Professionnel

Mise en contexte

Le projet vise le remplacement des affichages du Couche-Tard à la suite d'un changement de l'image de marque.

Le remplacement se fait au niveau du commerce et du lave-auto.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023

21. PIIA — 240, avenue Merton – Transformation de la façade

Requérants

Mme. Kim My Le Quoc, Architecte

Mise en contexte

Le projet la modification d'un PIIA déjà autorisé. Dû à des enjeux techniques, le requérant explique qu'il doit réduire la hauteur de la nouvelle fenêtre de l'agrandissement au-dessus du garage.

Analyse du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

Après avoir analysé les documents soumis par le requérant, le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection est d'avis que le projet est conforme aux objectifs et critères prévus au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234)* et applicables au projet.

Commentaires et recommandations du CCU

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

22. Divers

22.1 Reconnaissance des projets exemplaires

Un des membres propose que le CCU puisse souligner les bons projets qui ont été présentés au CCU. Cela permettrait au service de l'urbanisme de pouvoir référer et de conseiller les demandeurs vers des demandes similaires. Il propose que ce soit fait sous forme de catalogue ou de revue. Les projets référencer devront préalable être votés unanimement par les membres du comité consultatif d'urbanisme.

22.2 Exigence d'arbres

Le 205 Hickson n'a pas d'arbre en cour avant. Les membres se questionnent sur l'obligation de plantation d'arbres prévu au règlement de zonage et à quel moment cette obligation peut être appliquée et à quel moment le service UPI peut intervenir pour exiger la plantation d'un arbre.

Mme Fortin explique qu'actuellement le nombre d'arbres exigé est validé lors d'une nouvelle construction, dans le cadre d'un aménagement paysager faisant l'objet d'une demande de permis ou d'une demande de permis visant l'abattage d'un arbre. De plus, le nouveau règlement prévoit que le nombre d'arbres requis sera validé dans le cadre d'un projet d'agrandissement.

Plusieurs membres sont d'avis que minimalement la présence d'au moins un arbre en cour avant puisse être exigée à tout moment.



Urbanisme, permis et inspection
2035, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1
Téléphone : 450 466-3277
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca


**VILLE DE SAINT-LAMBERT
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 17 MAI 2023**

23. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Pierre-François Chapleau que la séance soit levée à 22h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pierre-François Chapleau
Vice-Président



Angélique Vocino
Secrétaire par intérim



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.1)

Dérogation mineure 453-455, avenue de Rothesay

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LE/LA CONSEILLER/ÈRE _____, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 19 juin 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 14 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à scinder un lot en deux, une première partie avec un bâtiment déjà existant et la seconde avec un bâtiment qui lui sera ajouté;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition.

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 453-455, avenue de Rothesay, à savoir:

- Autoriser une largeur frontale minimale de 12,03 mètres pour la première partie du lot.
 - Autoriser une superficie minimale de 392,9 mètres carrés pour la première partie du lot.
 - Autoriser une largeur frontale minimale de 10,83 mètres pour la seconde partie du lot.
 - Autoriser une superficie minimale de 353,7 mètres carrés pour la seconde partie du lot.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.2)

Dérogation mineure 103, avenue du Languedoc

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LE/LA CONSEILLER/ÈRE _____, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 19 juin 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 14 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition.

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 103, avenue du Langedoc, à savoir:

- Autoriser une marge minimale arrière de 7,81 mètres.
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.3)

Dérogation mineure 940, avenue Oak

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER PAR LE/LA CONSEILLER/ÈRE _____, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 19 juin 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 14 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a suscité aucune opposition.

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 940 avenue Oak, à savoir:

- Autoriser une marge minimale avant de 3,95 mètres
 - Autoriser une distance entre la piscine et la marge latérale de 1,68 mètre
-



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1)

PIIA - 182, place Upper Edison – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 182 place Upper Edison, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2)

PIIA - 545-547, avenue Le Royer – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 545-547 avenue Le Royer, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3)

PIIA - 895, place Île-de-France – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 895 Place de l'Île-de-France, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4)

PIIA - 305, avenue de Stanley – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 305 avenue de Stanley, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5)

PIIA - 305, avenue Achin – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 305, avenue Achin, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6)

PIIA - 2035-A, avenue Victoria – Affichage

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage pour le bâtiment situé au 2035-A avenue Victoria, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7)

PIIA - 412, avenue Birch – Agrandissement et Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 412, avenue Birch, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8) **PIIA - 625, avenue Merton – Agrandissement et Transformation de la façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 625 avenue Merton tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le projet dénature le style architectural épuré de la résidence en raison de son nouveau volume proposé et que l'ajout du volume en extrusion, en plus de l'extension du garage existant, rompt avec la sobriété originale du bâtiment.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9)

PIIA - 562, avenue Le Royer – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 562 avenue Le Royer tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que les rampes actuelles en fer forgé devraient être conservées et réparées en considérant que le garde-corps existant est un élément clé de la résidence, le tout en conformité avec l'article 3.8 b) i) du *Règlement 2234 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* comme suit:

« les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés »



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10) **PIIA - 720, avenue Smiley – Agrandissement et Transformation de la façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 720 avenue Smiley, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11) **PIIA - 48, boulevard de l'Union – Transformation de façade**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ne rencontre pas la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2022.

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 48 boulevard de l'Union tel que déposé, pour le motif que le Comité consultatif d'urbanisme est d'avis que la proposition ne respecte pas le milieu environnant et que l'ensemble des éléments de bois devraient être de couleur blanche, en conformité avec l'article 3.8 a) du Règlement 2234 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale comme suit:

«3.8 a) Préservation de la physionomie et du caractère spécifique du cadre bâti du milieu d'insertion.

il sera considéré que cet objectif est atteint si les critères suivants sont respectés :

i) les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;»



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.12)

PIIA - 834-836-838-840, avenue St-Charles – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 834-836-838-840 avenue St-Charles, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.13) **PIIA - 470, avenue Victoria – Affichage**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à la suite de la consultation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité approuve les plans s'ils sont conformes au règlement ou les désapprouve dans le cas contraire. La résolution désapprouvant les plans doit être motivée.

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage pour le bâtiment situé au 470 avenue Victoria tel que déposé, pour le motif que le projet n'est pas en conformité avec le paragraphe a) de l'article 8.1.8 du Règlement de zonage 2008-43 à savoir:

«8.1.8. Enseignes prohibées

a) Les enseignes lumineuses dans les zones CA-1, CB, et MI. Malgré ce qui précède, les enseignes composées de lettres individuelles de type « Channel » sont autorisées dans les zones CA-1, CB, et MI;»

Et que conformément au paragraphe viii) de l'article 3.10 a) sur l'Harmonisation des enseignes avec le style architectural du bâtiment du *Règlement numéro 2234 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, l'auvent devrait être conservé puisqu'il représente le caractère villageois et que le nouvel affichage pourrait être intégré à celui-ci.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.14)

PIIA - 295, boulevard Simard – Affichage

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'affichage pour le bâtiment situé au 295 Boulevard Simard, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.15)

PIIA - 89, avenue de la Moselle – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) rencontre la majorité des critères applicables du règlement 2234;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors sa réunion du 14 juin 2023.

CONSIDÉRANT les plans reçus le 19 juin 2023 modifiés afin de répondre aux commentaires du Comité consultatif d'urbanisme.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 89 avenue de la Moselle, tel que déposé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (une heure)

Cette période de questions débute à _____ et se termine à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à _____.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 4 juillet 2023 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à _____.